

Soutien à l'économie productive

La BADR injecte plus de 200 milliards de DA dans l'investissement

P3

Percée à l'international

Tiaret exporte pour
1,8 million d'euros
de produits
vers l'Afrique
et l'Europe

P24

e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie - Prix Algérie 20 DA- France 1 euro
JEUDI 10 AVRIL 2025 - N° 1084 - www.ebourse.dz

Nos forces terrestres

PUISSANCE ET DISSUASION



18^e Régiment de parachutistes
commandos

**L'élite de combat au
cœur de la bataille**

Entretien avec le général-major
Mustapha Smaâli, commandant
des forces terrestres :

**«Le Haut Commandement
de l'ANP accorde une
grande importance à la
préparation au combat»**

Lire en pages 12-13-14 et 15

Finance

**MR. BOUZRED PARTICIPATES IN KUWAIT AT ANNUAL
MEETINGS OF ARAB FINANCIAL INSTITUTIONS**

P23

Sahara occidental

L'Algérie regrette la confirmation de la position américaine

L'Algérie regrette la confirmation par les Etats-Unis de leur position considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme "la seule solution au conflit du Sahara occidental", a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

«L'Algérie a pris connaissance de la réaffirmation par le Département d'Etat de la position des Etats-Unis d'Amérique considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme la seule solution au conflit du Sahara occidental», a souligné le communiqué. Le document a ajouté que l'Algérie "regrette la confirmation de cette position de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement

attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière".

L'Algérie réaffirme, dans ce cadre, que la question du Sahara occidental "relève fondamentalement d'un processus de décolonisation inachevé et d'un droit à l'autodétermination inaccompli. En effet, le Sahara occidental demeure un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations unies et le peuple de ce territoire



demeure titulaire du droit de disposer de lui-même tel que consacré par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples

coloniaux", selon le communiqué.

"S'inscrire en dehors de ce cadre ne sert pas la cause du règlement de ce conflit, tout comme il n'altère en rien ses données fonda-

mentales telles que reconnues par l'Organisation des Nations unies et ses principaux organes, dont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de justice", conclut le texte.

Décès du Lieutenant-Colonel Djoulem Lakhdar Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier mercredi, ses sincères condoléances suite au décès du Lieutenant-Colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'Etat-Major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4^e Région militaire.

"Suite au décès du Lieutenant-Colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'Etat-Major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4^e Région militaire, survenu mercredi 9 avril 2025, et en cette dou-

loureuse épreuve, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à tous les éléments de l'Armée nationale populaire, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder -Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

APS

Condoléances du Chef d'Etat-Major

Suite au décès du Lieutenant-Colonel DJOULEM Lakhdar, Chef d'Etat-Major d'un Bataillon d'Infanterie relevant du Secteur Militaire d'El Oued en 4^e Région Militaire, survenu aujourd'hui, 09 avril 2025, et en cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée Nationale Populaire, à la famille du défunt et à ses proches, ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons"

En sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République

Attaf en visite officielle en Tunisie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, hier, en République tunisienne, pays frère, en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une visite officielle, indique un communiqué

du ministère. La visite s'inscrit "dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer le partenariat et l'intégration entre l'Algérie et la Tunisie, et à examiner les moyens de promouvoir cette coopération aux plus hauts niveaux, en consécration des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant les deux pays frères, et en concrétisation des objectifs am-

bitieux tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de concert avec son frère, le Président Kaïs Saïed", précise le communiqué. Lors de son séjour en Tunisie, le ministre Ahmed Attaf sera reçu par le Président Kaïs Saïed et tiendra une séance de travail avec son homologue, M. Mohamed Ali Nafti, selon la même source.

Mansouri à Pretoria

Tête-à-tête avec la vice-ministre sud-africaine des Relations internationales

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri a rencontré à Pretoria, la vice-ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Thandi Moraka, a indiqué hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

La rencontre s'est déroulée en marge de la participation de Mme Mansouri, en sa qualité de présidente du Comité des points fo-

caux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), aux travaux de la 4^e Rencontre conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le MAEP, tenus lundi et mardi dans la ville sud-africaine de Johannesburg, précise le communiqué.

Cette rencontre a été « l'occasion de passer en revue les relations entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement, en sus d'échanger les vues et les analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun », conclut la même source.

APN :

Séance consacrée aujourd'hui aux questions orales au Gouvernement

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui jeudi, par une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué de l'institution parlementaire.

Les questions concernent les secteurs de la Justice, des Moudjahidines et des Ayants droits, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des Travaux publics et des Infrastructures de base, et de l'Hydraulique, précise la même source.

e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie
Edité par :
SARL ADVICE AND COMMUNICATION SKILLS PRODUCTION

Adresse : Maison de la presse
Tahar Djaout
01 Rue Bachir Attar
1^{er} Mai Alger
Tél : 020 06 46 89
Fax : 020 06 46 89
ebourse.redaction@gmail.com

Directeur général
Yacine Merzougui
Site Web : www.ebourse.dz

Impression :
Centre : SIA
Diffusion : Medias Distribution
Tél : 0550 26 41 94

«Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP : 1, Avenue Pasteur-Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax: 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Remarque: Tous les documents et photos qui parviennent au journal ne sont pas retournés à leurs propriétaires, qu'ils soient publiés ou non.

Contrôle de qualité des produits

Le Laboratoire national d'essais appelé à une transformation profonde

Une réunion de coordination consacrée au programme d'action du Laboratoire national d'essais (LNE) a été présidée mercredi par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, au siège de son département ministériel.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, a permis de tracer les contours d'une nouvelle vision stratégique pour cette institution clé du système de contrôle économique national. Le ministre a souligné l'importance stratégique que revêt ce laboratoire dans le dispositif de surveillance et de régulation du marché, réaffirmant l'engagement ferme du ministère à garantir la qualité des produits en circulation sur le territoire national. Face aux mutations économiques que connaît l'Algérie, Tayeb Zitouni a appelé à l'adoption d'une vision stratégique globale pour développer le LNE et en faire "un acteur central dans le processus de transformation économique que connaît le pays, conformément aux orientations du président de la République". Dans son intervention, le ministre a mis en exergue les nouveaux défis auxquels est confronté le laboratoire. "L'évo-



lution du tissu économique et industriel national et l'augmentation du nombre d'entreprises et de produits exigent d'imprimer une nouvelle dynamique au Laboratoire national d'essais, afin qu'il soit à la hauteur des défis économiques actuels et qu'il garantisse la compétitivité des produits nationaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays", a-t-il déclaré. À cet effet, Tayeb Zitouni a invité les responsables du laboratoire à procéder à une révision en profondeur de leurs mécanismes de travail et à étendre leurs capacités d'analyse pour couvrir un éventail plus large

de produits. Cette extension devrait concerner aussi bien les produits de large consommation que les produits sanitaires sensibles ou encore ceux liés directement à la sécurité des consommateurs. Le ministre n'a pas manqué d'insister sur la nécessité d'améliorer les performances globales du laboratoire à travers l'adoption d'un nouveau modèle de gestion. Ce dernier devrait permettre à l'institution d'augmenter ses revenus et d'intensifier ses interactions avec les différents acteurs économiques. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère

du Commerce intérieur pour moderniser ses structures et renforcer les mécanismes de contrôle de la qualité, élément essentiel pour assurer la protection du consommateur et favoriser une concurrence saine sur le marché national. Le Laboratoire national d'essais, par sa mission d'analyse et de certification des produits, constitue un maillon essentiel dans la chaîne de contrôle qui vise à garantir le respect des normes de qualité et de sécurité par l'ensemble des opérateurs économiques.

D.K

Défis climatiques dans l'agriculture

Une commission ministérielle inspecte les cultures à Sedrata

Une commission déléguée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a effectué mercredi une visite d'inspection dans la commune de Sedrata, dans la wilaya de Souk Ahras, pour évaluer la situation des cultures agricoles. Cette information a été communiquée par le directeur des services agricoles (DSA), Abdelhakim Aïssat. Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts gouvernementaux visant à suivre de près la situation agricole à travers les différentes wilayas du pays, particulièrement dans un contexte marqué par des défis climatiques qui, selon le responsable, "impactent négativement les cultures agricoles dans la région de Sedrata". La délégation ministérielle compte dans ses rangs des représentants de plusieurs institutions spécialisées : l'Institut national de protection des végétaux (INPV), l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) ainsi que l'inspection phytosanitaire de la DSA de la wilaya de Souk Ahras. Cette composition reflète la volonté d'une approche multidisciplinaire face aux

problématiques agricoles actuelles. Durant leur visite, les membres de la commission ont observé sur le terrain les différentes étapes du processus productif, en commençant par l'irrigation agricole jusqu'aux techniques préventives contre les maladies végétales. Ils se sont également penchés sur les besoins en engrais et en pesticides, tout en prêtant une oreille attentive aux préoccupations exprimées par les agriculteurs locaux "afin de comprendre la nature des défis auxquels ils sont confrontés", a précisé M. Aïssat. À l'issue de cette visite, la commission doit élaborer "un rapport détaillé sur la situation ponctué par des conclusions, à soumettre au ministère concerné". Ce document comportera des "propositions pratiques pour minimiser les effets du changement climatique sur les cultures agricoles à Sedrata", ainsi que des "recommandations visant à renforcer les capacités techniques et matérielles des agriculteurs". Cette démarche s'inscrit dans une politique étatique plus large qui vise à "améliorer les conditions de l'agriculture locale par

le lancement de projets de développement durable destinés à accroître la productivité et, partant, à assurer la sécurité alimentaire dans la région". La commune de Sedrata occupe une place prépondérante parmi les zones agricoles de la wilaya de Souk Ahras. Sa plaine, composée de terres particulièrement fertiles, se prête idéalement à la culture des céréales et des légumes de saison. Cette caractéristique en fait "une zone stratégique apte à soutenir la sécurité alimentaire localement et à l'échelle nationale", d'où l'importance d'un accompagnement ciblé des agriculteurs pour qu'ils puissent relever les défis climatiques et techniques actuels, a souligné la même source. L'attention portée par les autorités à cette région agricole témoigne de la priorité accordée au secteur agricole dans la stratégie nationale de développement économique et de sécurité alimentaire, dans un contexte mondial marqué par l'incertitude climatique et ses répercussions sur les productions agricoles.

R.E.K

Soutien à l'économie productive

La BADR injecte plus de 200 milliards de DA dans l'investissement

Les financements destinés à l'investissement accordés par la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) ont dépassé les 200 milliards de DA en 2024, enregistrant une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Cette information a été communiquée mercredi par le directeur général de la banque, Mohand Bouraï, lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans sa présentation, M. Bouraï a mis en exergue l'importance stratégique de ces financements pour la dynamisation de l'économie nationale. "La BADR a accordé 221 milliards de DA en 2024 pour financer toute formule

d'investissement, soit une augmentation de 7% par rapport à 2023", a-t-il précisé, ajoutant que cette nouvelle injection porte "le montant global des financements accordés jusqu'à fin 2024 à 1.983 milliards de DA". L'analyse de la répartition géographique de ces financements révèle une attention particulière portée au développement des régions intérieures du pays. Selon les chiffres présentés par le directeur général, les Hauts Plateaux ont bénéficié d'une augmentation de 16% des financements, tandis que les wilayas du Sud ont vu leurs allocations progresser de 13%. Les wilayas du Nord, quant à elles, ont enregistré une hausse plus modeste de 3%. En ce qui concerne la distribution sectorielle,

M. Bouraï a souligné que le secteur privé s'est taillé la part du lion avec une progression de 12% en 2023 et 2024, contre seulement 2% pour le secteur public. Cette orientation marque la volonté de la banque d'accompagner le développement de l'entrepreneuriat privé, considéré comme un moteur essentiel de la croissance économique. Par ailleurs, la finance islamique continue de gagner du terrain dans les activités de la BADR. Le directeur général a fait état d'une demande croissante des citoyens pour cette formule, avec plus de 49.000 clients enregistrés en 2024. Les financements accordés durant la même période dans le cadre de cette formule ont atteint 9,4 milliards de DA, dont

plus de 50% ont été orientés vers le secteur industriel. Cette séance d'audition s'inscrivait dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022, permettant ainsi aux députés d'évaluer la contribution des institutions financières publiques à la mise en œuvre des politiques économiques nationales. La progression des financements accordés par la BADR, notamment dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, traduit une volonté de rééquilibrage territorial des investissements, en cohérence avec les objectifs de développement durable et inclusif poursuivis par les pouvoirs publics.

A.D

Formation en langue anglaise La qualité de l'information au cœur des préoccupations du ministère de la Communication

La cérémonie de clôture de la session de formation intitulée "Les techniques de communication dans la pratique journalistique" s'est tenue hier mercredi sous la présidence du ministre de la Communication, Mohamed Meziane. Cette formation dispensée en anglais a bénéficié à des journalistes issus de différents médias nationaux.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre a explicité les objectifs de ces sessions de formation qui visent essentiellement à "développer et promouvoir la performance des journalistes et de leurs organes à travers le renforcement de leurs connaissances". Cette initiative doit permettre aux professionnels des médias "d'acquiescer une valeur ajoutée et mieux appréhender les différents aspects liés à leur performance professionnelle".

Mohamed Meziane a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre effective du Plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif au développement de la communication institutionnelle". Une attention particulière a été accordée à "l'exactitude" dans le travail journalistique, une qualité sur laquelle le ministre a particulièrement insisté.

Le responsable du secteur a par ailleurs exhorté les journalistes ayant bénéficié de cette formation à développer leurs aptitudes dans les domaines de l'"épistémologie" et de la "sémiologie", les invitant à "approfondir leur compréhension des signes et des symboles afin de développer un esprit critique". Cette dimension analytique apparaît comme un élément fondamental pour un exercice éclairé du métier de journaliste.

Abordant les enjeux actuels de la profession, Mohamed Meziane a mis l'accent sur "la constitution d'un front médiatique fort pour contrer les campagnes étrangères tendancieuses visant à ternir l'image de l'Algérie". Cette mention souligne l'importance stratégique accordée au rôle des médias dans la préservation de l'image nationale.

S'étalant sur une période de six semaines, cette formation a couvert plusieurs axes fondamentaux de la pratique journalistique. Parmi les thématiques abordées figuraient les techniques de communication journalistique, les techniques de collecte et de traitement de l'information, les techniques d'interview et d'écoute interactive, la communication numérique, la communication de crise et les techniques de sondage d'opinion.

La tenue de cette formation en langue anglaise témoigne également de la volonté du ministère d'ouvrir les horizons des journalistes algériens à une pratique professionnelle s'inscrivant dans un contexte international, où la maîtrise de l'anglais constitue un atout considérable pour l'accès aux sources d'information et la diffusion des contenus.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de professionnalisation du secteur médiatique algérien face aux défis d'un paysage informationnel en constante évolution, marqué par la transformation numérique et la mondialisation des flux d'information.

Redha H.

Chaïbi Manar al-Islam Bilal, P-DG de Food Project, à Djazagro 2025: « Le salon offre l'occasion de réseauter avec des entreprises internationales et locales »

La 22^e édition du Salon professionnel des industries agroalimentaires «Djazagro 2025» qui se tient au Palais des Expositions de Pins Maritimes, Alger, du 7 au 10 avril 2025, aura drainé une foule de professionnels, acteurs et curieux.

D'autant que l'événement a vu la participation de 600 exposants algériens et étrangers. Dans la flopée d'interviews réalisées, celle avec Chaïbi Manar al-Islam Bilal, P-DG de Food Project.

Quelles sont les particularités de cette 22^e édition du Salon professionnel des industries alimentaires ?

Comme d'habitude, Djazagro est fidèle à ses promesses et brille par sa créativité. C'est une grande opportunité pour l'industrie alimentaire

en Algérie, car elle représente une plate-forme importante qui rassemble des entreprises locales et internationales pour présenter les dernières innovations et les derniers produits dans ce domaine. Cet événement favorise également la communication entre les professionnels, et constitue une occasion idéale pour les acteurs et les visiteurs de s'informer sur les dernières technologies dans le domaine de l'emballage, de l'industrie alimentaire, etc.

Sur quels secteurs industriels le salon se concentre-t-il dans cette édition ?

Cette édition du salon se concentre



sur des secteurs tels que la production alimentaire, l'emballage, les technologies de fabrication et les machines et équipements pour les industries alimentaires et des boissons.

alimentaires et de présenter les dernières technologies et innovations du secteur.

Comment le salon contribue-t-il à l'économie nationale ?

En attirant les investissements, en soutenant les industries locales, en ouvrant de nouveaux horizons d'exportation pour les produits algériens et en sensibilisant aux défis et aux opportunités du secteur industriel.

Quels avantages le salon offre-t-il aux participants ?

Le salon offre aux participants l'occasion de réseauter avec des entreprises internationales et locales, d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits

Le DG de la société Al-Muttahid, spécialisée dans l'impression de matériaux d'emballage flexibles :

« Notre entreprise est l'une des plus anciennes d'emballage au Liban »

La société Al-Muttahid a été une des entreprises en vue lors de ce Djazagro 2025. Son directeur nous fait le point sur les opportunités offertes et les perspectives d'avenir.

Pouvez-vous nous parler de votre entreprise et de son domaine d'activité ?

La société Al-Muttahid est spécialisée dans l'impression de matériaux d'emballage flexibles pour les produits alimentaires et de nettoyage. Ils fabriquent également des sacs de café, des bonbons, des chocolats d'accueil, des noix et de nombreux autres produits.

Quand l'entreprise a-t-elle démarré et qu'est-ce qui la distingue sur le marché ?

Al Muttahid est l'une des plus anciennes entreprises d'emballage au Liban, créée en 1960. On nous a fait savoir qu'ils détiennent 70 pour cent des parts du marché libanais local et exportent leurs produits vers plus de 65 pays, dont l'Algérie, les pays arabes, européens et africains.

Est-ce votre première participation ?

Il s'agit de la troisième participation de la société Al-Muttahid à l'exposition Djazagro, et la société a exprimé son admiration et son appréciation pour cette édition, la considérant comme l'une de ses meilleures expériences.

Quel regard portez-vous sur cette édition du Salon Djazagro ?

Il existe une forte demande de la part des clients et des visiteurs intéressés par ce domaine. Il y a de nouveaux clients qui viennent travailler avec nous après avoir apprécié ce que nous faisons, et il y a aussi des clients qui ont travaillé avec nous régulièrement et qui viennent renouveler leurs relations et découvrir les nouveaux produits et services disponibles dans l'entreprise.

Le mot de la fin ?

Je remercie les Algériens pour leur hospitalité et je leur en suis reconnaissant. Je remercie tous ceux qui nous ont visités, qui se sont intéressés à ce que nous proposons et qui ont exprimé leur admiration et leur soutien pour notre travail.

Entretien réalisé par Nahal Benrais

Banque

Les dépôts de finance islamique en hausse à la BNA

Les produits financiers conformes à la charia enregistrent une progression constante auprès des épargnants algériens. En effet, les dépôts de la finance islamique à la Banque nationale d'Algérie (BNA) ont atteint le cap des 50 milliards de dinars à fin mars 2025, selon les chiffres révélés hier par le Directeur général de l'établissement.

Lors de son audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Samir Tamrabet a dressé un bilan positif du développement de cette activité lancée en 2020. En parallèle des dépôts, les financements accordés dans le cadre de cette formule ont atteint 17 milliards de dinars, illustrant l'intérêt croissant des clients pour ces produits alternatifs. Pour répondre à cette demande, la BNA a déployé un réseau spécialisé comprenant 15 agences dédiées entièrement à la finance islamique, complété par 108 guichets spécifiques répartis à travers ses différentes succursales. Cette architecture spécialisée traduit l'engagement de la banque publique dans le développement de ce seg-

ment prometteur du marché bancaire algérien.

Au-delà de la finance islamique, le premier responsable de la BNA a présenté un tableau général des activités de crédit de son institution. La valeur totale des prêts accordés par la banque s'élevait à 1.996 milliards de dinars à fin 2024, puis a progressé pour atteindre 2.046 milliards de dinars à fin mars 2025. Durant le seul premier trimestre de l'année en cours, 5.615 dossiers de crédit ont été validés, démontrant le dynamisme de l'activité de financement de l'économie.

M. Tamrabet a également mis en avant les efforts de modernisation de l'établissement public, précisant que le réseau global de la BNA comptait désormais 241 agences, dont 34 sont des agences en ligne reflétant la stratégie de numérisation adoptée par la banque. Cette transformation numérique s'inscrit dans une vision plus large visant à améliorer la qualité des services proposés à la clientèle et à optimiser les systèmes numériques tant pour les transactions courantes que pour la gestion interne de l'établissement.

L'audition du Directeur général de la BNA par la commission parlementaire s'est déroulée dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022, permettant aux députés d'évaluer la performance des institutions financières publiques.

Smail M.

Finance islamique :

50 milliards DA de dépôts à fin mars 2025

Les dépôts de la finance islamique au niveau de la Banque nationale d'Algérie (BNA) ont atteint 50 milliards DA à fin mars 2025, a indiqué hier le Directeur général de la banque, Samir Tamrabet, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les dépôts de la finance islamique ont atteint 50 milliards DA depuis le lancement du service en 2020, tandis que les financements accordés dans le cadre de cette formule ont atteint 17 milliards DA, a précisé M. Tamrabet.

Il a fait savoir que 15 agences offraient des services de finance islamique et 108 guichets étaient dédiés à cette formule, ce qui reflète, a-t-il dit, "l'évolution remarquable" réalisée dans ce domaine par la banque. S'agissant des crédits, le responsable a indiqué que la

valeur des crédits accordés par la banque avait atteint 1.996 milliards DA fin 2024 et 2.046 milliards DA fin mars 2025, ajoutant que 5.615 dossiers de crédits avaient été validés lors du premier trimestre de l'année en cours.

M. Tamrabet a par ailleurs souligné que le réseau de la BNA comptait 241 agences, dont 34 en ligne, et 15 agences dédiées à la finance islamique. Concernant la numérisation, le responsable a précisé que la banque avait adopté une stratégie visant à améliorer les services proposés à la clientèle et à développer les systèmes numériques relatifs aux transactions et à la gestion interne de la banque.

L'audition du directeur général de la BNA par la commission des finances et du budget de l'APN s'inscrit dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022.

AAPI :

La majorité des projets d'investissement sont entrés en phase de réalisation effective

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a déclaré, hier, que le nombre de projets d'investissement dont l'Agence assure le suivi, augmente en permanence, avoisinant actuellement les 14 000 projets, et que la majorité de ces projets sont entrés en phase de réalisation effective.

Invité de la Radio nationale, M. Rekkache a précisé que "près de 14 000 projets ont été enregistrés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de l'agence, mais le plus important, a-t-il dit, c'est ce qui sera exécuté sur le terrain". "Les états obtenus indiquent que la majorité des projets sont entrés en phase de réalisation effective", a-t-il ajouté. Les informations reçues

des services des Douanes font état de l'entrée d'équipements et de matériels en tant qu'intrants destinés aux projets enregistrés dans le cadre de l'importation. Cela démontre que "nous sommes passés à une nouvelle étape, celle de la présentation de résultats concrets", a-t-il dit.

Le cadre institutionnel régissant l'investissement se renforce dans le cadre d'une vision claire et des réformes mises en œuvre pour améliorer le climat de l'investissement dans le pays, axant sur la moralisation de la vie publique dans le domaine de l'investissement, notamment à travers le renforcement de la transparence et le développement de la numérisation, ajoute le DG de l'AAPI.

L'annonce en a été faite par le DG de l'entreprise Claudio Descalzi

Le géant italien ENI compte investir 8 milliards USD en Algérie

Ce leader mondial du pétrole et du gaz va investir 8 milliards de dollars en Algérie. Claudio Descalzi, le directeur général de l'ENI, a annoncé, mardi, que le géant italien du pétrole et du gaz compte investir, dans les prochaines années, huit milliards de dollars en Algérie.

Le P-DG de l'Ente nazionale idrocarburi (ENI) a fait cette déclaration, rapporte l'agence de presse anglaise Reuters, lors du panel d'ouverture de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, OMC 2025. « Nous avons augmenté nos infrastructures et nous devons répondre à la demande intérieure qui augmente », a-t-il déclaré. Au cours du même événement, Claudio Descalzi a fait savoir que l'ENI va investir des sommes équivalentes (8 milliards USD) dans deux autres pays méditerranéens, à savoir la Libye et l'Égypte. « La Méditerranée, a expliqué le P-DG, est (une région) très cruciale et dynamique. Nous sommes riches en infrastructures et l'Afrique du Nord est riche en énergie ». Pour mener à bien ces projets d'investissements, C. Descalzi estime que l'Italie doit travailler à améliorer

chaque jour ses connexions et ses bonnes relations avec l'Algérie et les autres pays de l'Afrique du Nord. « La communication institutionnelle est essentielle », a-t-il affirmé, avant de conclure : « Je suis positif parce que je vois la région méditerranéenne comme très forte ». Présente dans 61 pays avec un chiffre d'affaires de 93,72 milliards d'euros, l'ENI est la première société italienne par sa capitalisation boursière. En 2008, elle a occupé le 5^e rang des plus grands groupes pétroliers mondiaux, derrière Exxon-Mobil, BP, Shell et Total. Ces derniers mois, les relations énergétiques entre l'Algérie et l'entreprise italienne ENI se sont considérablement renforcées, marquées par des accords majeurs dans les hydrocarbures et les énergies renouvelables. Voici les plus importants d'entre eux :



Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres d'Italie, Giorgia Meloni, à Alger (janvier 2023). Primo, Claudio Descalzi, P-DG d'ENI, a annoncé une hausse des importations de gaz naturel en provenance d'Algérie en 2025, avec une croissance de 31 % sur les deux

premiers mois de l'année par rapport à 2024. L'Algérie est désormais le premier fournisseur de gaz

de l'Italie, devant la Russie, avec des livraisons dépassant les prévisions initiales de 113 %. Secundo, en 2022, Sonatrach a signé un accord de partage de production avec ENI, TotalEnergies et Occidental, d'une valeur de 4 milliards de dollars. Ce contrat, d'une durée de 25 ans, vise à exploiter les gisements gaziers et pétroliers du bassin de Berkine, avec un objectif de récupération d'un milliard de barils équivalents pétrole. Tertio, le Projet Medlink. Un câble sous-marin reliant l'Algérie à l'Italie (Medlink) est en développement. D'une capacité de 2 000 MW, il permettra d'exporter de l'électricité verte, renforçant la position de l'Algérie comme fournisseur énergétique clé pour l'Europe. Ce projet, prioritaire pour l'UE, inclut aussi la production d'hydrogène vert. Enfin, l'ENI prévoit d'intensifier ses investissements en Algérie dans les prochaines années, notamment via le projet de gazoduc GALSI (8 milliards de m³/an), abandonné dans les années 2000, mais relancé pour transporter gaz, hydrogène et ammoniac.

Air Algérie ambitionne de devenir un leader africain du transport aérien : Benhamouda mise sur une politique commerciale offensive

Le P-DG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la compagnie nationale vise à devenir un leader du transport aérien en Afrique, soulignant que la stratégie commerciale adoptée, notamment en matière tarifaire pour les destinations africaines et européennes, a donné des résultats positifs. "Air Algérie mise sur une politique commerciale offensive, avec un bon rapport qualité/prix. Nos tarifs et notre politique bagages sont conçus pour attirer une clientèle plus large. Nous proposons des tarifs compétitifs avec des temps de correspondance réduits au départ d'Alger, afin de concurrencer les vols directs

entre les capitales africaines et européennes", a-t-il déclaré dans un entretien au site d'information Afrik.com. M. Benhamouda a précisé que cette approche a permis à la compagnie de réaliser une croissance de 34% du trafic passagers entre 2019 et 2024, soulignant sa volonté de maintenir cette dynamique pour faire d'Air Algérie un leader panafricain du ciel. En outre, il a souligné le potentiel de croissance considérable du transport aérien en Afrique et exprimé la volonté d'Air Algérie de jouer un rôle clé dans la structuration et l'expansion du secteur sur le continent. La position géographique stratégique d'Alger, au carrefour de

l'Afrique, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Amérique, est un atout majeur pour le développement de l'aéroport d'Alger en tant que futur hub continental. "L'aéroport d'Alger est déjà configuré comme un hub, mais son développement dépend de l'extension du réseau international d'Air Algérie. Cela nécessitera une augmentation de notre flotte pour répondre à la demande croissante", a expliqué M. Benhamouda. A rappeler qu'Air Algérie a lancé un programme d'acquisition de seize nouveaux avions, dont le premier sera réceptionné en juin prochain, selon le ministre des Transports, Saïd Sayoud. **APS**

Transport aérien : L'Algérie et le Qatar signent un accord de coopération

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre qatari des Transports, Cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi au Qatar, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère des Transports. "Dans le cadre de la visite de travail dans l'Etat frère du Qatar, et afin de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Qatar, le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, et le

ministre qatari des Transports, Cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi 8 avril 2025, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien entre les deux pays, en présence d'une importante délégation du ministère algérien des Transports", précise le communiqué. En vertu de cet accord, les compagnies aériennes désignées par les deux pays sont autorisées à exploiter un nombre illimité et non restreint de vols de passagers et de fret,

renforçant ainsi les liens économiques et touristiques entre les deux pays frères, ajoute le communiqué. Parallèlement à la cérémonie de signature, M. Sayoud a passé en revue avec son homologue qatari "les relations entre les deux pays frères dans le domaine de l'aviation civile ainsi que les différentes activités de transport". "Les deux parties ont également examiné les voies et moyens de développer et de renforcer ces relations vers des horizons plus larges".

Hachichi tient en Italie une série de rencontres de haut niveau Tête-à-tête avec des responsables d'entreprises énergétiques mondiales

Le président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mardi, une série de rencontres de haut niveau avec des responsables d'entreprises énergétiques mondiales, dans le cadre de sa participation à la Conférence OMC Med Energy 2025, qui se déroule en Italie du 8 au 10 avril, indique un communiqué du Groupe. M. Hachichi a rencontré le directeur chargé de la branche Exploration-Production de TotalEnergies pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Julien Pouget, avec lequel il a évoqué les différents aspects du partenariat entre les deux parties dans les domaines de l'exploration et de la production, soulignant que Sonatrach et TotalEnergies procèdent actuellement à l'exploitation des périmètres contractuels de TFT II, TFT Sud, Timimoun et Berkine, dans le cadre des contrats et des partenariats entre les deux entreprises. Le P-DG de Sonatrach a également eu des rencontres avec le P-DG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, et le vice-président chargé de l'exécution des projets de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, lors desquelles il a été procédé à l'évaluation de nombre de projets stratégiques dans le secteur de l'énergie, notamment le projet Boosting du gisement Hassi R'Mel, le projet de réalisation du Complexe pétrochimique de l'alkylbenzène linéaire (LAB) à Skikda, et celui du Complexe d'extraction du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El-Baguel (Ouargla). Il a, en outre, pris part aux entretiens tenus par le ministre d'Etat, minis-

tre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, avec le P-DG de la société italienne ENI, Claudio Descalzi, ayant permis de passer en revue le partenariat entre les groupes Sonatrach et ENI, notamment dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'élargir le partenariat à de nouveaux projets liés à l'exploitation offshore des hydrocarbures, les énergies renouvelables, la production de l'hydrogène vert, et les solutions innovantes pour la réduction des émissions de carbone. Aussi, le P-DG de Sonatrach a participé à la rencontre de M. Arkab avec le P-DG de la société italienne Saipem, Alessandro Puliti, dont les entretiens ont porté sur les voies de renforcement de la coopération entre Sonatrach et Saipem dans les domaines du pétrole et du gaz. Par ailleurs, M. Hachichi était également présent parmi la délégation ministérielle conduite par M. Arkab lors de ses entretiens avec le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Badawi, en marge de cet événement. Ces rencontres de haut niveau reflètent "l'engagement du groupe Sonatrach à conforter sa présence à l'international, mais aussi à élargir ses partenariats stratégiques avec les principaux acteurs mondiaux du secteur de l'énergie, dans le cadre de l'intensification des efforts de transition énergétique, et en cohésion avec la vision du groupe pour réaliser un développement durable basé sur l'innovation et la coopération internationale", précise le communiqué.

Il y a 25 ans nous quittait Rabah Bitat

Une vie au service de l'Algérie

Rabah Bitat fut l'un des six héros qui, le 1er Novembre 1954, ont allumé le flambeau de la Révolution pour la libération de l'Algérie (Mustapha Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Mourad Didouche, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat et Belkacem Krim).

Rabah Bitat est né le 19 décembre 1925 à Aïn El Kerma (Constantine). Il a rejoint le Parti du peuple algérien en 1942. Il fut membre de l'Organisation spéciale (organisation paramilitaire de lutte armée) en 1942. Il fut l'un des cinq chefs historiques qui ont constitué le premier noyau de commandement du courant qui a pris l'option de la lutte armée contre l'occupant et l'un des membres de l'historique groupe des 22. Il fut commandant de la Wilaya IV historique qui englobait la capitale et l'Algérois lors du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Il fut incarcéré dans les geôles coloniales le 16 mars 1955 et demeura

emprisonné jusqu'au cessez-le-feu, en mars 1962.

Au lendemain de l'indépendance, il devint membre du Bureau politique du Parti du FLN et vice-président du Conseil des ministres dans le premier gouvernement algérien après l'indépendance. Il fut nommé ministre d'Etat sans portefeuille, avant d'être chargé du ministère des Transports de 1966 à 1977. Il fut élu président de l'Assemblée populaire nationale en 1977 et conserva cette fonction durant trois mandats successifs, jusqu'en 1990. Il assura l'intérim constitutionnel de la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediène le 27 décembre 1978. Le président



Abdelaziz Bouteflika lui décerna, le 5 juillet 1999, la médaille Sadr, qui est la plus haute distinction de l'Etat en Algérie. Il a été rappelé

à Dieu le 10 avril 2000.

Le défunt était un «homme de consensus» par amour pour l'Algérie et la stabilité de ses institu-

tions comme il a été «l'homme de la rupture» quand cela était nécessaire, toujours par amour pour l'Algérie.

En présence de sa veuve Zohra Drif

Un Forum El Moudjahid sur Rabah Bitat

Le quotidien El Moudjahid et l'association Machaâl Echahid a organisé hier, au siège du journal, une conférence historique consacrée au parcours militant et politique du moudjahid Rabah Bitat. Une conférence sur le parcours militant du moudjahid, feu Rabah Bitat, l'un des six chefs ayant décidé de déclencher la Guerre de libération du 1er Novembre 1954, a été organisée hier à Alger. La moudjahida Zohra Drif Bitat était également présente à la conférence et a rappelé à son tour son parcours de combattant avant et après l'indépendance. Les intervenants ont rappelé que le moudjahid Rabah Bitat a joué un rôle crucial dans toutes les étapes préparatoires du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre

1954.

Ils ont précisé, dans ce sens, que le moudjahid, qui s'est engagé dans les rangs du Mouvement national dès son jeune âge, "a participé à toutes les réunions organisées entre juin et octobre 1954" qui ont préparé la Glorieuse Guerre de libération, y compris la rencontre du groupe historique connu sous le nom de "Groupe des 22".

Il a également été nommé commandant de la région IV "Alger et Mitidja" lors de la réunion du 23 octobre 1954 à Alger, qui s'était déroulée en présence de Mohamed Boudiaf, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Benboulaïd, Krim Belkacem et Didouche Mourad, en sus de Rabah Bitat, outre sa participation à l'élaboration de la Déclaration du 1er novembre.

Dans la nuit du 1er Novembre, le moudjahid Rabah Bitat a personnellement supervisé l'une des opérations les plus importantes menées dans la Mitidja, ayant pris pour cible les services stratégiques de l'occupant français, à savoir l'attaque de la caserne de Bizot à Blida. En vue de donner un coup dur à l'économie française à Mitidja, dans la même nuit, des attaques ont été menées contre une coopérative des fruits et légumes à Boufarik, l'usine de Baba Ali, le pont de Hammam Melouane, et les deux lignes ferroviaires de Boufarik, a-t-il ajouté.

Le défunt a poursuivi sa lutte même après son arrestation cinq mois après le déclenchement de la Révolution, participant à la grève de la faim organisée par les moudjahidine dans les

prisons.

En septembre 1962, le défunt a été nommé vice-président du Conseil du premier Gouvernement algérien, ministre d'Etat en 1965, puis ministre des Transports en 1972. Il a également présidé l'Assemblée populaire nationale (APN) en mars 1977. Le défunt moudjahid Rabah Bitat a assuré la présidence de l'Etat algérien pendant 45 jours après le décès du défunt président Houari Boumediène en 1978. Il a également occupé le poste de président de l'APN pendant quatre mandats législatifs avant de démissionner en 1990.

Le 5 juillet 1999, le moudjahid a été décoré de la plus haute médaille de l'Etat, à savoir "la médaille de mérite nationale au rang "Sadr", avant sa mort en avril 2000.

Biographie sommaire de Bitat

Des dates, des faits

Rabah Bitat est né le 19 décembre 1925 à Aïn Kerma (actuelle Messaoud Boudjriou, wilaya de Constantine) et mort le 10 avril 2000 à Paris, est un militant nationaliste et homme d'Etat algérien, un des six fondateurs du Front de libération nationale en 1954, et, après l'indépendance, plusieurs fois ministre. Il a aussi été chef de l'Etat par intérim durant 45 jours en 1978, à la suite du décès de Houari Boumediène.

L'ENGAGEMENT NATIONALISTE

Il adhère jeune au Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, puis au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Après la guerre, il fait partie de l'Organisation spéciale (OS), branche clandestine du MTLD. À la suite de l'attaque de la poste d'Oran, il est condamné par contumace à dix ans de prison.

Au cours de l'année 1954, alors que le MTLD connaît un conflit grave entre « messalistes » et « centralistes », il répond favorablement au projet de Mohamed Boudiaf et Mourad Didouche de créer un parti vraiment révolutionnaire et il est l'un des militants, souvent des anciens de l'OS, à l'origine du Comité révolutionnaire d'unité et d'action ; en août 1954, après la « réunion des 22 » dans une modeste villa du Clos Salambier appartenant à Lyès Deriche, il est un des six membres du conseil dirigeant du CRUA et lorsque celui-ci devient le FLN en octobre, il fait encore partie du conseil porté à neuf membres par l'entrée des trois délégués au Caire (Aït Ahmed, Ben Bella, Khider).

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

Dès la création du FLN, Rabah Bitat est responsable de la Wilaya IV. Le 1er novembre 1954, jour de la Toussaint rouge, il organise l'action dans cette zone.

En 1955, il fut arrêté par les autorités coloniales et condamné à la prison à vie, puis libéré après le cessez-le-feu en mars 1962.

APRÈS L'INDÉPENDANCE

Vice-président du conseil dans le premier gouvernement d'Ahmed Ben Bella le 27 septembre 1962, il démissionne en novembre 1963.

Après avoir rejoint l'opposition à Paris, il rallie le coup d'Etat du colonel Boumediène (19 juin 1965) et est nommé ministre d'Etat sans portefeuille le 10 juillet 1965.

Il devient ministre des Transports le 21 juillet 1970, poste qu'il occupe jusqu'au 5 mars 1977, devenant président de l'Assemblée populaire nationale.

Constitutionnellement, il est le second personnage de l'Etat, aussi, à la mort de Houari Boumediène le 27 décembre 1978, il assure l'intérim de la présidence de la République algérienne démocratique et populaire durant les 45 jours prévus par la constitution pour organiser une nouvelle élection présidentielle.

Il est réélu président de l'Assemblée nationale en 1982, 1987 et 1989, mais démissionne le 3 octobre 1990 pour exprimer son désaccord avec la politique suivie par le président Chadli Bendjedid.

Retiré de la vie politique pendant une décennie, il soutient activement la candidature d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 ; élu, celui-ci le désigne comme envoyé spécial pour plusieurs missions et le charge de le représenter personnellement lors de l'investiture de Thabo Mbeki en Afrique du Sud.



Il meurt le 10 avril 2000 à l'hôpital Broussais à Paris, au lendemain de son transfert depuis l'Algérie.

HOMMAGES

L'aéroport d'Annaba porte son nom ;
le lycée Rabah-Bitat situé à Ouled Yaïch (Blida) porte son nom ;
le lycée Rabah-Bitat à Aïn Kerma (Messaoud boudjriou) Wilaya de Constantine, le lieu de sa naissance.
Le grand stade de la ville de Bouira porte également son nom.

L'Arrêt de la Cour considère que les accords avec l'UE impliquant ce territoire sont invalides

Le Maroc n'a pas de souveraineté sur le Sahara occidental

Dans une décision historique rendue ce matin, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a réaffirmé que le Maroc n'a pas de souveraineté sur le Sahara occidental et que le territoire occupé ne peut pas être inclus dans les accords commerciaux ou de pêche entre l'UE et le Maroc.

Le jugement, lu par le Président de la Cour à 09h55 le 4 octobre, a rejeté tous les recours de l'UE et a confirmé les conclusions de la première chambre de la Cour. Le Président de la Cour de justice de l'UE, Koen Lenaerts, a précisé que les accords commerciaux et de pêche UE-Maroc impliquant actuellement le Sahara occidental doivent cesser dans un délai d'un an. La Cour estime de ce fait que la Commission européenne a violé le droit des peuples du Sahara occidental à l'autodétermination en concluant des accords commerciaux avec le Maroc.

La décision de la Cour marque l'aboutissement d'une série de batailles juridiques contestant l'inclusion du Sahara occidental dans les accords entre l'UE et le Maroc. Western Sahara Resource Watch (WSRW) prévoit que les documents finaux de la décision seront publiés dans l'heure.

Ce jugement intervient à la suite de décisions antérieures remontant à 2016 et 2018, où la Cour avait déjà annulé l'application des accords commerciaux et de pêche entre l'UE et le Maroc au Sahara occidental. La Cour a constamment jugé que le Sahara occidental est un territoire "séparé et distinct" sur lequel le Maroc n'a ni souveraineté ni mandat d'administration. Conformément au droit international, le peuple du Sahara oc-

cidental a le droit à l'autodétermination, et tout accord concernant leur territoire doit obtenir leur consentement explicite. Les jugements de 2021 ont également précisé que ce consentement doit être obtenu par l'intermédiaire du représentant reconnu par l'ONU du peuple du Sahara occidental, soit le Front Polisario. Ce principe a été confirmé par la décision rendue aujourd'hui. Malgré ces décisions antérieures, les institutions de l'UE ont renégocié des accords avec le Maroc pour étendre leur champ géographique au Sahara occidental sans chercher à obtenir le consentement du peuple sahraoui. Au lieu de cela, l'UE a mené des consultations avec des parties prenantes marocaines, que beaucoup ont perçues comme une tentative de marginaliser l'opposition sahraouie à ces accords. En réponse, les représentants sahraouis, dirigés par le Front Polisario, ont cherché à obtenir réparation judiciaire. L'affaire, qui a débuté en 2021, a vu le Conseil de l'UE et la Commission européenne faire appel des décisions rendues par le Tribunal général de l'UE en septembre 2021, qui avaient confirmé les droits du peuple sahraoui.

Aujourd'hui, la décision de la CJUE réaffirme une fois de plus que le peuple du Sahara occidental a le droit de décider de son propre sort et ne peut être soumis à des accords entre le Maroc et l'UE sans son consentement.

Au cours de la dernière décennie, sept décisions majeures ont été rendues par les cours de l'UE sur cette question à savoir :

En 2015 : Le Tribunal général de l'UE a annulé l'application de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental.

En 2016 : La CJUE a confirmé cette décision, jugeant l'accord inapplicable au Sahara occidental. En 2018 : La CJUE a déclaré que l'accord de pêche UE-Maroc ne s'appliquait pas



au Sahara occidental. En 2018 : Le Tribunal général a jugé que l'accord aérien UE-Maroc était également invalide pour les mêmes raisons.

En 2021 : Le Tribunal général a de nouveau confirmé que les accords modifiés de commerce et de pêche ne pouvaient être légalement appliqués au Sahara occidental sans le consentement de son peuple. Alors que cette saga juridique complexe touche à sa fin, la décision d'aujourd'hui marque une grande victoire pour le peuple sahraoui et sa longue quête pour l'autodétermination. L'UE devra désormais ajuster ses relations futures avec le Maroc pour se conformer aux décisions de la cour et au droit international, en respectant la souveraineté du peuple sahraoui sur ses terres

I.M./Avec SpsRasL'Arrêt de la Cour considère que les accords avec l'UE impliquant ce territoire sont invalides

LE MAROC N'A PAS DE SOUVERAINÉTÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Dans une décision historique rendue ce matin, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a réaffirmé que le Maroc n'a pas de souveraineté sur le Sahara occidental et que le territoire occupé ne peut pas être inclus dans les accords commerciaux ou de pêche entre l'UE et le Maroc.

Le jugement, lu par le Président de la Cour à 09h55 le 4 octobre, a rejeté

tous les recours de l'UE et a confirmé les conclusions de la première chambre de la Cour.

Le Président de la Cour de justice de l'UE, Koen Lenaerts, a précisé que les accords commerciaux et de pêche UE-Maroc impliquant actuellement le Sahara occidental doivent cesser dans un délai d'un an. La Cour estime de ce fait que la Commission européenne a violé le droit des peuples du Sahara occidental à l'autodétermination en concluant des accords commerciaux avec le Maroc. La décision de la Cour marque l'aboutissement d'une série de batailles juridiques contestant l'inclusion du Sahara occidental dans les accords entre l'UE et le Maroc. Western Sahara Resource Watch (WSRW) prévoit que les documents finaux de la décision seront publiés dans l'heure. Ce jugement intervient à la suite de décisions antérieures remontant à 2016 et 2018, où la Cour avait déjà annulé l'application des accords commerciaux et de pêche entre l'UE et le Maroc au Sahara occidental. La Cour a constamment jugé que le Sahara occidental est un territoire "séparé et distinct" sur lequel le Maroc n'a ni souveraineté ni mandat d'administration. Conformément au droit international, le peuple du Sahara occidental a le droit à l'autodétermination, et tout accord concernant leur territoire doit obtenir leur consentement explicite. Les jugements de 2021 ont également précisé que ce consentement doit être obtenu par l'intermédiaire du représentant reconnu par l'ONU du peuple du Sahara occidental, soit le Front Polisario. Ce principe a été confirmé par la décision rendue aujourd'hui. Malgré ces décisions antérieures, les institutions de l'UE ont renégocié des accords avec le Maroc pour étendre

leur champ géographique au Sahara occidental sans chercher à obtenir le consentement du peuple sahraoui.

Au lieu de cela, l'UE a mené des consultations avec des parties prenantes marocaines, que beaucoup ont perçues comme une tentative de marginaliser l'opposition sahraouie à ces accords. En réponse, les représentants sahraouis, dirigés par le Front Polisario, ont cherché à obtenir réparation judiciaire. L'affaire, qui a débuté en 2021, a vu le Conseil de l'UE et la Commission européenne faire appel des décisions rendues par le Tribunal général de l'UE en septembre 2021, qui avaient confirmé les droits du peuple sahraoui. Aujourd'hui, la décision de la CJUE réaffirme une fois de plus que le peuple du Sahara occidental a le droit de décider de son propre sort et ne peut être soumis à des accords entre le Maroc et l'UE sans son consentement.

Au cours de la dernière décennie, sept décisions majeures ont été rendues par les cours de l'UE sur cette question à savoir :

En 2015 : Le Tribunal général de l'UE a annulé l'application de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental.

En 2016 : La CJUE a confirmé cette décision, jugeant l'accord inapplicable au Sahara occidental.

En 2018 : La CJUE a déclaré que l'accord de pêche UE-Maroc ne s'appliquait pas au Sahara occidental. En 2018 : Le Tribunal général a jugé que l'accord aérien UE-Maroc était également invalide pour les mêmes raisons.

En 2021 : Le Tribunal général a de nouveau confirmé que les accords modifiés de commerce et de pêche ne pouvaient être légalement appliqués au Sahara occidental sans le consentement de son peuple.

Alors que cette saga juridique complexe touche à sa fin, la décision d'aujourd'hui marque une grande victoire pour le peuple sahraoui et sa longue quête pour l'autodétermination. L'UE devra désormais ajuster ses relations futures avec le Maroc pour se conformer aux décisions de la cour et au droit international, en respectant la souveraineté du peuple sahraoui sur ses terres

I.M./Avec SpsRas

Sahara occidental

Une association espagnole décerne son prix à l'union des femmes sahraouies

L'Association espagnole pour la paix et la solidarité des Asturies a décerné son Prix de la paix et de la solidarité à la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), Shaba Seini, en reconnaissance aux efforts de l'organisation pour promouvoir la solidarité avec les femmes du monde entier et promouvoir la paix. Le prix a été remis lors du 14e Congrès du Syndicat des travailleurs des Asturies, lors d'une cérémonie en présence du président des membres du gouvernement asturien, du maire et de membres de plusieurs syndicats internationaux. Mme Chaba a exprimé sa gratitude d'être honorée par ce prix en reconnaissance aux efforts de

l'UNFS, afin de soutenir l'autonomie des femmes sahraouies et renforcer la solidarité entre l'UNFS et les femmes du monde pour défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Pour sa part, Mme Shaba a dédié le prix aux prisonniers civils sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine, en signe de solidarité avec les campagnes nationales et internationales exigeant leur libération immédiate. Il y a trois jours, De Mistura a rencontré des responsables sahraouis dans les camps de réfugiés.

À la maison d'hôtes du camp Chahid El-Hafed des réfugiés sahraouis, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura a rencontré une délégation sahraouie conduite par le Premier ministre, Bouchraya Hamoudi Bayoune, accompagné de membres du gouvernement, du ministre conseiller à la présidence, chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould-Salek, et du représentant du front Polisario à l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Amar. De Mistura rencontrera également des représentants de jeunes et de femmes sahraouis, des représentants du Conseil national sahraoui et du Conseil consultatif sahraoui, avant de clôturer sa tournée par des entretiens officiels, au siège de la Présidence sahraouie, avec le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali.

Manifestation médiatique et culturelle à Bordeaux

Faire connaître le patrimoine et la lutte légitime du peuple sahraoui

La ville de Bordeaux et ses environs ont accueilli dimanche une manifestation médiatique et culturelle remarquable, organisée par l'Association de la communauté sahraouie pour faire connaître la richesse du patrimoine sahraoui et mettre en lumière la lutte légitime du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Cette manifestation culturelle a connu une large participation des membres de la communauté sahraouie résidant à Bordeaux et dans ses alentours, ainsi qu'une présence notable du public français, de représentants d'ONG, d'élus locaux et de diverses personnalités politiques. Deux tentes traditionnelles symboliques, représentant le mode de vie sahraoui, ont été installées.

Géopolitique de la pensée militaire post-moderne

The big stick theory

Opération militaire dans le Donbass pour la Russie, génocide sioniste à Ghaza au mépris du droit international, surtaxes douanières pour les Etats-Unis d'Amérique et hégémonie économique dure pour la Chine. Chacun à sa manière, les puissants de ce monde imposent aux autres pays leur tempo. Aujourd'hui plus que jamais, le retour à la force militaire l'emporte.

Nous ne sommes plus dans l'état d'esprit de la paix qui a prévalu après la Seconde Guerre mondiale ou après la chute du mur de Berlin ; nous sommes dans une logique de confrontation classique, il y a juste les outils qui diffèrent d'un Etat à un autre.

Quelles sont les forces qui ont fait que tous les pays puissants s'accordent à reconnaître les mérites du retour à la force militaire ? Le livre d'Eliot Cohen « The Big Stick : The Limits of Soft Power and the Necessity of Military Force », qu'on peut traduire par « le Gros bâton : limites du soft power et la nécessité de la force militaire », illustre bien cet état d'esprit.

Comment en est-on arrivé là ? Il faut remonter dans le temps pour en saisir le sens profond, car le monde se construit sur des idées, et chaque modèle de pensée induit une adhésion large à la doctrine en vogue de toutes les élites dominantes pour en faire une dynamique.

Remontons à trente ans pour apprécier l'avancée des idées et de la réflexion de domination dans le monde.

« LA FIN DE L'HISTOIRE ET LE DERNIER HOMME »
Professeur américain d'origine japonaise, Francis Fukuyama publiait en 1992 « La Fin de l'histoire et le Dernier Homme » (« The End of History and the Last Man »), un essai politique considéré comme l'un des plus importants de la fin du XXe siècle.

Pour Fukuyama, le modèle politique et économique américain est le dernier stade auquel peut aspirer la civilisation humaine. Pour lui, la fin de la guerre froide marque la victoire idéologique de la démocratie et du libéralisme (démocratie libérale) sur les autres idéologies politiques.

La chute du mur de Berlin est annonciatrice, selon lui, de la suprême

matie absolue et définitive de l'idéal de la démocratie libérale, lequel ne constituerait pas seulement l'horizon indépassable de notre temps mais se réaliserait effectivement.

Bien entendu, le livre souleva une tempête de débats et de polémiques ; Samuel Huntington publie tout de suite un article intitulé « No exit, The Errors of Endism » (« Voie sans issue, les Erreurs du Finisme »).

Dans un livre publié dans le sillage de Fukuyama, mais qui prend d'autres chemins, Huntington va piocher loin de Fukuyama.

THE CLASH OF CIVILIZATIONS AND THE REMAKING OF WORLD ORDER

Le Choc des civilisations (« The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order ») est un essai de géopolitique écrit par Samuel Huntington et publié en 1996, quatre années après celui de Fukuyama.

Le livre est devenu depuis lors un incontournable, d'autant plus que les événements du 11/09 lui donnent raison.

Ce classique de la géopolitique développe le concept de choc des civilisations, l'islam contre l'Occident principalement, et soulève des débats au sein des élites qui vont s'étaler sur une quinzaine d'années.

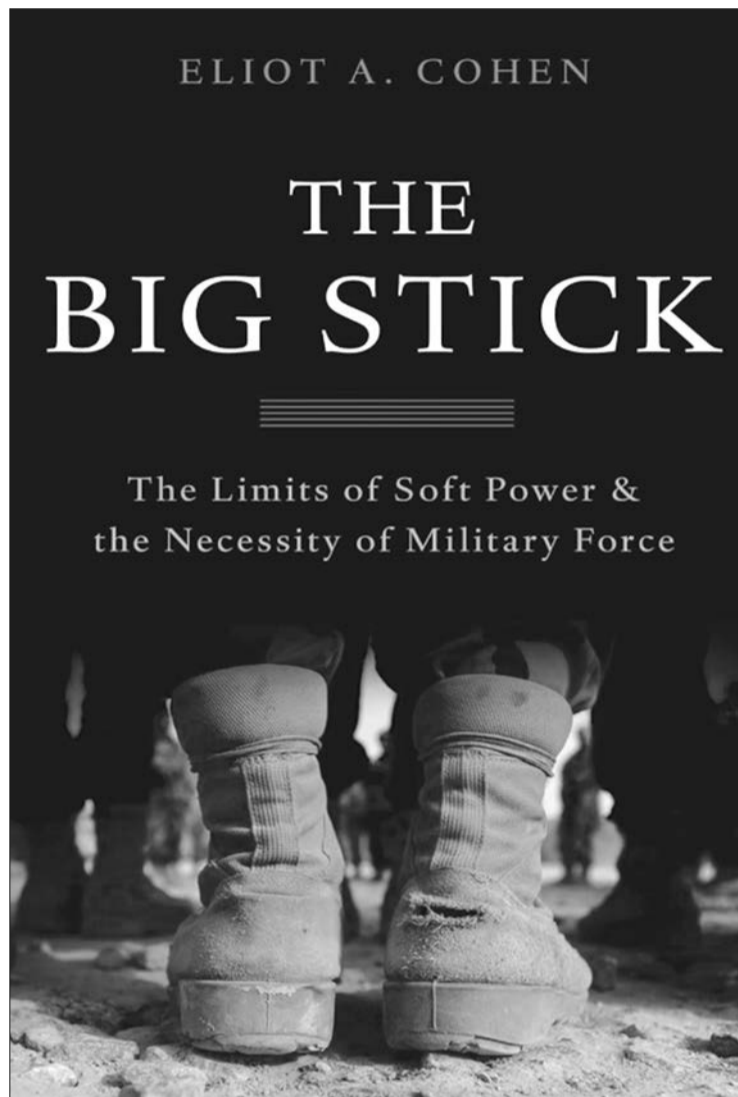
Le projet de Huntington est d'élaborer un nouveau modèle conceptuel pour décrire le fonctionnement des relations internationales après l'effondrement du bloc soviétique à la fin des années 1980. Toutefois, il ne prétend pas donner à son modèle une validité qui s'étend forcément au-delà de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle et s'appuie sur une description géopolitique du monde fondée non plus sur des clivages idéologiques « politiques », mais sur des oppositions culturelles plus floues, qu'il appelle « civilisationnelles », dans lesquelles le substrat religieux tient une place centrale, et sur leurs relations souvent conflictuelles.

Samuel Huntington développe la théorie du choc des civilisations dans un article publié dans Foreign Affairs à l'été 1993. Cet article avait suscité de nombreuses réactions, aussi bien positives que négatives. Afin de développer son argumentaire, Huntington écrit un ouvrage portant un titre similaire afin d'approfondir sa théorie et en développer tous les aspects. Paru en 1996, il est notamment réédité en 2011 avec une préface de Zbigniew Brzezinski.

Avec l'avènement du grand boom des réseaux sociaux, du Printemps arabe et de l'industrie de la désinformation, le soft power s'impose comme un outil efficace de la gestion des peuples et des sociétés.

SOFT POWER

Le soft power, ou « puissance douce », représente les critères



non coercitifs de la puissance, généralement d'un Etat, et, en particulier, parmi ces critères, l'influence culturelle, médiatique et civilisationnelle.

Défini par le géopolitologue américain Joseph Nye en 1990 comme « l'habileté à séduire et à attirer », le concept de soft power met en perspective la notion de puissance dans un cadre non conventionnel.

Le livre de Joseph Nye date de 1990 (Joseph Nye, Bound to Lead : The Changing Nature of American Power, New-York, 1990), mais ses applications ont surtout été visibles entre 2008 et 2018, culminant avec le Printemps arabe où des régimes ont été ébranlés, voire même se sont totalement écroulés par la puissance des réseaux sociaux.

A l'intérieur des relations interétatiques, la tradition géopolitique distingue deux types de relations entre les nations.

-Les premières reposent sur la puissance traditionnelle, c'est-à-dire sur un rapport symétrique de rivalité et de négociation (hard power ou « puissance dure »).

Dans l'économie géopolitique traditionnelle, la guerre mesure les forces, quant à la diplomatie, elle cherche les compromis, les accords. Enfin l'économie et le commerce entre nations supposent à leur tour l'échange.

-Les secondes relations interétatiques reposent sur l'influence (soft power). Elles relèvent donc d'une relation asymétrique entre un influencé et un influant, lequel, par son prestige, par les liens qu'il a créés hors de ses frontières avec

les élites et les populations étrangères, par l'attraction de son modèle culturel ou politique, par les préjugés favorables dont il jouit, a la capacité d'influencer les autres nations, d'obtenir, par la cooptation, des résultats stratégiques en sa faveur, de définir l'agenda politique à l'international.

Le consentement de « l'influencé » ne s'explique ni par la menace ni par une quelconque récompense explicite. La stratégie est indirecte, bien que pouvant être délibérée.

Le soft power a été développé par le professeur américain Joseph Nye et repris par de nombreux dirigeants politiques, dont Colin Powell. Rappelons juste que Samuel Joseph Nye avait été un analyste et théoricien des relations internationales, professeur émérite à l'université Harvard et président de groupe au sein de la Commission trilatérale.

THE BIG STICK: THE LIMITS OF SOFT POWER AND THE NECESSITY OF MILITARY FORCE

Les idées de ce livre du juif Eliot Cohen commencent là où finissent celles du soft power.

La doctrine du Big Stick, ou « diplomatie au gourdin », est une expression désignant la politique étrangère menée par le président Theodore Roosevelt au début du XXe siècle. Cette doctrine vise à faire assumer aux Etats-Unis le rôle de gendarme du continent américain et justifie leur intervention dans les affaires internes

d'autres pays au titre de maintien de la stabilité géopolitique de la région.

« Parlez doucement et ayez un gros bâton à la main », a déclaré Theodore Roosevelt en 1901, alors que les Etats-Unis émergeaient comme une grande puissance.

Dans « The Big Stick », Eliot A. Cohen, universitaire et expert des relations internationales, soutient que la puissance coercitive reste essentielle à la politique étrangère américaine. Tout en reconnaissant que les Etats-Unis doivent être prudents quant aux raisons, au moment et à la manière dont ils recourent à la force, il insiste sur le fait que leur rôle international est plus crucial que jamais, et que la force armée est essentielle à ce rôle.

Cohen explique que « les dirigeants américains doivent apprendre à utiliser la puissance coercitive de nouvelles manières et dans de nouvelles circonstances ». Pour Cohen, l'essor d'une Chine bien armée, la conquête de la Crimée et de l'est de l'Ukraine par la Russie, les menaces nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran, et la propagation de mouvements islamistes radicaux comme Daech comptent parmi les principales menaces à la paix mondiale. Si les Etats-Unis abandonnent leur position de puissance militaire forte mais prudente et refusent d'assumer leur rôle de gardien d'un ordre mondial stable, nous courons le risque de déchaîner le désordre, la violence et la tyrannie à une échelle jamais vue depuis les années 1930. Les Etats-Unis demeurent, comme l'a un jour qualifié Madeleine Albright, « la nation indispensable ».

Eliot A. Cohen était un professeur à l'Université Johns-Hopkins, conseiller de Condoleezza Rice au Département d'Etat des Etats-Unis entre 2007 et 2009 et un des membres fondateurs du « Project for the New American Century ». Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Mais dire que le retour à la force militaire est une idée de Cohen revient à dire que le fil à couper le beurre a été inventé récemment.

Tous les stratèges de la guerre en ont parlé abondamment, exprimant clairement que c'est le premier et dernier outil à utiliser en temps de guerre comme en temps de paix.

Déjà, en son temps, le grand poète arabe AbouTayeb El Moutanabbi proclamait :

« Les âmes des hommes sont des prédateurs

Qui se querellent en public et en secret ;

Celui qui peut prendre quelque chose par la force

Soyez-en certains, ne la demandera pas par la gentillesse ;

Chaque personne en route vers un objectif

Rêve d'être un lion invincible ».

Fayçal Oukaci

Ligue 2 amateurs

Sprint final pour l'accession à l'Est, l'ES Ben Aknoun accentue son avance à l'Ouest

La 26e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue à partir de demain à (15h00), sera marquée par le duel à distance dans la course à l'accession entre les co-leaders du groupe Centre-Est, l'USM El Harrach et le MB Rouissat, qui accueilleront, respectivement, le NRB Teleghma et le CA Batna, au moment où l'ES Ben Aknoun, leader incontesté de la poule Centre-Ouest, tentera d'accentuer son avance en recevant le MC Saida.



Revenue à hauteur du MB Rouissat à la faveur de sa victoire en déplacement devant l'US Chaouia (2-0), l'USM El Harrach (55 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de la réception du NRB Teleghma (12e, 31 pts), qui lutte toujours pour son maintien en Ligue 2, alors que le MB Rouissat, accroché lors de la précédente journée par le NRBT (1-1), recevra le CA Batna (7e, 35 pts) avec la ferme ambition de l'emporter pour garder in-

tactes ses chances d'accession après avoir dominé la poule Centre-Est, depuis le début de saison. Dans cette dernière ligne droite de la compétition, l'USM El Harrach et le MB Rouissat sont en concurrence pour décrocher le seul ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant les deux formations. Distancée dans la course à l'accession, l'USM Annaba (3e, 40 pts) sera opposée, pour sa part, à l'Olympique Magrane (15e, 19 pts), qui a déjà un pied et demi en Inter-régions. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla, premier relégable avec 28 points, aura l'occasion de faire le plein de points en recevant la

lanterne rouge l'US Souf, déjà reléguée en palier inférieur, au moment où la JS Bordj Menaiel (13e, 30 pts) accueillera à huis clos son voisin l'IB Khemis El Khechna (7e, 35 pts) avec l'objectif de confirmer son dernier succès en déplacement. Toujours menacés par le spectre de la relégation, le HB Chelghoum Laid et le MO Constantine (10es, 33 pts), évolueront également à domicile contre des équipes de haut de tableau, l'US Chaouia et la JSD Jijel (4es, 38 pts). La dernière rencontre de cette 26e journée opposera le MSP Batna (9e, 34 pts) à l'AS Khroub (6e, 36 pts). Confortablement installée sur le fauteuil de leader à cinq journées de la fin de la saison, l'ES Ben Aknoun (54 pts) aura l'occasion

d'accentuer son avance au classement et faire un nouveau pas vers un retour en Ligue 1, lors de la réception samedi (15h00) du MC Saida (9e, 32 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (47 pts) recevra la JS El-Biar (3e, 43 pts), avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire et ainsi entretenir un mince espoir de revenir sur le leader, après s'être contenté du match nul (0-0) chez le MC Saida, le week-end dernier. Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, à commencer par celui à distance entre le GS Mascara (26 pts) et le MCB Oued Sly (23 pts), qui occupent respectivement les 14e et 15e rangs, synonymes de relégation. Le MCB Oued Sly, qui accueillera l'US Béchar Djedid (8e, 33 pts), est condamné à gagner pour espérer se maintenir en Ligue 2, tout comme le Ghalia, qui accueillera l'ESM Koléa (5e, 36 pts). De son côté, le SKAF Khemis Miliana (13e, 29 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de son déplacement chez le CR Témouchent (9e, 32 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, également programmées samedi (15h00) et pratiquement sans enjeu, opposeront le WA Mostaganem (7e, 34 pts) au NA Hussein-Dey (4e, 38 pts), la JSM Tiaret (5e, 36 pts) au RC Arbaâ (12e, 31 pts) et le SC Mecheria (16e, 12 pts) à l'ASM Oran (9e, 32 pts).

Football

La Ligue sanctionne la JSK ! (OFFICIEL)

La LFP sanctionne la JSK après des incidents survenus lors de la 21e journée, incluant l'utilisation de feux d'artifice. La Commission de discipline de la Ligue Professionnelle de Football (LFP) a récemment prononcé une sanction contre la JS Kabylie (JSK) suite aux incidents survenus lors de la 21e journée du championnat de Ligue 1. La sanction a été infligée après un comportement répréhensible observé dans les tribunes de leur stade, notamment l'utilisation de feux d'artifice pendant la rencontre de la JSK. Cet incident a entraîné une amende de 6 millions de centimes pour le club kabyle, une décision qui souligne la volonté de la LFP de maintenir une discipline stricte et d'assurer la sécurité des matchs, tant pour les joueurs que pour les supporters. L'utilisation de feux d'artifice dans les stades est une pratique souvent interdite, en raison des risques qu'elle comporte pour la sécurité des spectateurs et des joueurs. De plus, ces actions perturbent la bonne conduite des matchs et la fluidité des rencontres. Dans ce contexte, la LFP a mis en place des sanctions sévères pour les clubs impliqués dans de tels comportements, afin de décourager les actes irresponsables et de préserver l'intégrité du championnat. La sanction infligée à la JS Kabylie s'inscrit dans une série de décisions prises par la commission de discipline à l'issue de cette journée de championnat. En effet, plusieurs clubs ont été pénalisés pour des comportements similaires. Cependant, c'est la JS Kabylie qui a été la cible d'une amende spécifique en raison de l'incident avec les feux d'artifice. Le club, qui a récemment connu de bons résultats sur le terrain, voit donc ses efforts ternis par des comportements qui ne respectent pas les règles de bonne conduite. Cette sanction met également en lumière l'importance croissante des normes de sécurité dans les stades, et de la nécessité pour les clubs d'encadrer correctement leurs supporters. Cette amende, bien que significative, vise avant tout à rappeler aux clubs l'importance de la discipline et du respect des réglementations en vigueur. La LFP entend ainsi envoyer un message clair : la sécurité des matchs et le respect des règles sont des priorités absolues. En outre, la fédération et la commission de discipline cherchent à instaurer une atmosphère positive et sécuritaire pour tous les participants au championnat, qu'il s'agisse des joueurs, des entraîneurs ou des supporters. Pour la JS Kabylie, cette sanction s'ajoute à une série de défis à surmonter dans le cadre de la gestion du club. L'amende imposée pourrait affecter l'image du club, et les dirigeants devront probablement prendre des mesures pour éviter de tels incidents à l'avenir. Ils devront aussi œuvrer pour garantir que les supporters du club respectent les normes de sécurité et que de telles situations ne se reproduisent plus. Enfin, la décision de la LFP devrait inciter la JS Kabylie à redoubler d'efforts pour se concentrer sur ses performances sportives tout en respectant scrupuleusement les règles de discipline et de sécurité dans ses prochaines rencontres.

EN Futsal

La liste des 16 pour le stage d'Avril

L'équipe nationale algérienne de futsal a entamé, dimanche 7 avril 2025, un nouveau stage de préparation au Centre national de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza. Pour ce rassemblement, le sélectionneur Noureddine Benamrouche a convoqué 16 joueurs, issus du championnat national et de différents clubs évoluant à l'étranger. La première séance d'entraînement s'est déroulée dimanche soir, en présence de l'ensemble des joueurs convoqués. Le stage se poursuivra jusqu'au 14 avril, avec deux matchs amicaux au programme contre des formations locales de première division, programmés vendredi et samedi au centre de Fouka. Ces rencontres permettront au staff technique d'évaluer l'état de forme des joueurs et d'affiner les aspects tactiques et techniques en vue des prochaines échéances internationales.

Handball/Mondial 2025 (U19 - garçons)

Le tirage au sort : l'Algérie versée dans la poule C

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) a été versée dans la poule C de la 11e édition du Championnat du monde 2025 de la catégorie (6-17 août en Egypte), à l'issue du tirage au sort effectué mardi au Caire. Le Sept national évoluera aux côtés de l'Espagne (tenant), de la Serbie, et de la Croatie. L'Egypte, pays hôte du tournoi, a hérité de la poule G en compagnie du Japon, de la Corée du Sud et de Bahreïn. De son côté, la Tunisie a été versée dans la poule H avec le Danemark, les République Tchèque et les Etats Unis, alors que Guinée évoluera dans le groupe D avec l'Islande, le Brésil et l'Arabie saoudite. Un autre groupe serré sera celui de l'Allemagne, de la Slovaquie, de l'Uruguay et des Iles Féroé, tandis que dans le groupe F, la Norvège et la France s'affronteront, alors que l'Argentine et une équipe qui sera désignée ultérieurement compléteront le groupe. Le 11e Championnat du monde (U19) de l'IHF se déroulera sur quatre sites en Egypte entre le 6 et le 17 août : le Cairo Stadium, le Cairo Stadium Hall 2, le Covered New Hall New Administrative Capital, et le New Administrative Capital Olympic City Hall. our rappel, la sélection algérienne (U19) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la cinquième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant la Libye (26-25) en match de classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (34-29).

LE RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT

Groupe A : Suède, Portugal, Koweït, Autriche
Groupe B : Hongrie, Suisse, Maroc, Kosovo
Groupe C : Serbie, Espagne, Croatie, Algérie
Groupe D : Islande, Brésil, Guinée, Arabie saoudite
Groupe E : Allemagne, Slovaquie, Uruguay, Iles Féroé

Groupe F : Norvège, France, Argentine, pays à désigner
Groupe G : Egypte, Japon, Corée du Sud, Bahreïn
Groupe H : Danemark, Tunisie, République tchèque, Etats Unis.

Mila

Extension des surfaces agricoles irriguées à partir du barrage de Beni Haroun

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, mardi à Mila, que l'accord a été donné pour l'élaboration d'une étude en vue de l'extension des surfaces agricoles irriguées dans cette wilaya à partir des eaux du barrage de Beni Haroun.

"L'accord a été donné pour l'exécution d'une étude d'extension des surfaces irriguées, dans plusieurs communes, à partir du barrage de Beni Haroun, qui s'ajoutent au périmètre irrigué de Téléghma qui couvre une superficie de 4.447 hectares", a souligné le ministre après avoir suivi un exposé sur la situation de son secteur à Mila, notamment en ce qui concerne l'étude de renforcement de l'alimentation en eau de la wilaya à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Jijel.

Ce projet, qui est le "fruit d'une coordination étroite et continue entre notre département et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, est destiné à répondre aux préoccupations des agriculteurs et de développer l'irrigation agricole", a

ajouté M. Derbal. Saluant les efforts déployés localement en matière d'amélioration du service public relatif à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement, le ministre a souligné que cela "démontre clairement les importants efforts des pouvoirs publics pour répondre aux besoins des citoyens en mettant à disposition les moyens financiers nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des opérations".

M. Derbal a donné, à cette occasion, des instructions aux cadres locaux de son secteur à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation des projets sectoriels visant l'amélioration de la qualité des services fournis afin de résorber les retards accusés par certains d'entre eux et de les livrer dans les meilleurs délais, d'autant que la wilaya de Mila dispose du plus grand barrage d'Algérie (Beni



Haroun). Une réalisation structurante qui assure la disponibilité de l'eau potable et de l'eau d'irrigation pour cette wilaya et plusieurs autres wilayas de la région est du pays.

Après avoir inspecté, dans la commune de Chigara, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de 16 communes à partir des barrages de Beni Haroun et de Tabellout (Jijel), M. Derbal a indiqué, dans une déclaration à la presse, que ce projet revêt une grande importance car il permettra de faire face à tout déficit en eau dans la wilaya de

Mila. Il a souligné, dans ce contexte, que ses services s'emploient, en coordination avec les autorités locales, à résoudre tous les problèmes susceptibles de retarder la livraison de ce projet et de tous les autres qui contribuent à améliorer l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya. S'agissant de la réutilisation des eaux usées, après traitement par les stations d'épuration, le ministre a rappelé qu'il s'agit là d'une des priorités du secteur et des autorités supérieures du pays étant donné que les eaux filtrées et traitées "représentent une précieuse

alternative aux éventuelles pénuries d'eau". M. Derbal a également présidé, dans la zone de Marcho, sur les hauteurs de Mila, la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 m3 destiné à alimenter 70.000 habitants du chef-lieu de wilaya, avant de donner, sur le même site, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un collecteur principal des eaux usées du nouveau pôle urbain. Le ministre devait également superviser le lancement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées de la commune d'Oued Athmania

On lui prête des origines oranaises

"La Garantita", meilleure cuisine de Street Food, selon "TasteAtlas"



La "Garantita", plat algérien de restauration rapide, a été classé numéro un mondial, avec le label de "Meilleure cuisine de rue (Street Food) au monde", par TasteAtlas, un site web spécialisé dans la cuisine traditionnelle mon-

diale, a-t-on annoncé sur ce même site web. La "Garantita" arrive "en tête de la liste des plats de rue les plus populaires au monde", de l'avis des nombreux visiteurs du Site web TasteAtlas, d'experts en nutrition et des recettes de cuisine. Sur les dix pre-

mières places, d'autres mets de rue à travers le monde ont également été retenus derrière celui de la Garantita, parmi lesquels, "le Guotie" (Chine), le Siomay (Indonésie), la Birria Tacos ou Tacobirria (Mexique) et le Parotta (Inde).

Généralement préparée à base de farine de pois chiches, huile, eau, œufs et quelques épices, la Garantita est une collation populaire très prisée dans toutes les régions d'Algérie, un mets servi chaud et qui se consomme avec de la harissa (sauce piquante) et du cumin.

Ce plat, également populaire à l'étranger, notamment dans les pays comptant une importante communauté algérienne, tire ses origines, selon les chercheurs spécialisés dans l'art culinaire algérien, de la ville d'Oran, avant de se répandre au fil du temps dans toutes les régions d'Algérie, ce qui a conduit à son appellation de différentes manières, selon les régions, "karantika", "karen", "hami" et "karantita".

A la fin de l'année 2024, le site TasteAtlas a classé la cuisine algérienne à la première place dans le monde arabe et en Afrique, et au 21e rang au niveau mondial, en se basant sur ses nombreux plats traditionnels entre salés et sucrés, célèbres et variés, tels

que la "rechta", "chekhchoukha", "makrouit aux amandes", "chorba beïda", ou encore, la "h'rira", "couscous", "chorba frik", "m'hajeb", "merguez", "tajine zitoun", l'"ham lahlou", "baghrir", "kh'faf" et la "garantita".

Dans l'élan de ce classement, le plat de la "rechta" occupe la quatrième place au monde sur la liste des 100 meilleurs plats. C'est un plat traditionnel, exclusivement social, composé de pâtes longues et fines servies avec du poulet et une sauce blanche parfumée à la cannelle, ainsi que des pois chiches et un certain nombre de légumes, notamment des navets et des courgettes.

Le guide culinaire mondial TasteAtlas est considéré comme "une encyclopédie des goûts, une carte mondiale des plats traditionnels, des ingrédients alimentaires locaux et des restaurants authentiques", peut-on lire sur le Site web de TasteAtlas. Sa base de données "contient, désormais, plus de 10.000 plats, boissons et ingrédients alimentaires provenant de différents pays du monde". Son objectif est, entre autres, de faire connaître ces aliments traditionnels "en dehors de leur contexte local, de les préserver et de les protéger de l'extinction".

El-Bayadh

L'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, étape charnière de la résistance nationale

L'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, dont la première étincelle a été allumée à El-Bayadh avant de s'étendre à de nombreuses régions de l'ouest et du sud-ouest du pays, constitue l'un des chapitres les plus marquants enracinés dans la mémoire collective et l'histoire de la Résistance populaire contre l'occupant français.



mane Benhamza, un descendant de Sidi Cheikh, et se poursuivant jusqu'en 1908 avec le décès du Moudjahid Cheikh Bouâmama, indique la Direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'El-Bayadh.

La première phase de cette résistance populaire s'étendit de 1864 à 1867, lorsque Slimane Benhamza proclama le djihad contre l'occupant français, après avoir été désigné par les cheikhs de la zaouïa Cheikhia et l'adhésion à la noble cause des tribus de la région.

Le 8 avril 1864, la résistance s'est déclenchée par une attaque menée contre un camp militaire français sur le plateau d'Aouina Boubakar, à l'est de la commune de Stitène (El-Bayadh), faisant plusieurs morts parmi les officiers français,

dont le colonel commandant du camp, Beauprêtre.

Malgré la mort en martyr de Slimane Benhamza, la vaillante résistance des Ouled Sidi Cheikh s'est poursuivie sous la direction de Si Mohamed Benhamza, qui, en raison de sa jeunesse, fut épaulé par ses oncles Si Zoubir et Si Laâla.

La résistance fut alors renforcée par l'adhésion de la tribu des Ouled Chaïb, de la daïra de Boughar, sous la direction de l'Agha Naïmi Ould Djedid, avec environ 500 cavaliers, qui menèrent une attaque contre un camp français. Si Mohamed Benhamza mena plusieurs batailles contre l'occupant, notamment celle de Hassi Benhattab, le 26 avril 1864, contre les troupes du général Martineau se dirigeant vers El-

Bayadh, ainsi que la bataille de Stitène, le 13 mai 1864, contre les troupes du général Deligny, et d'autres affrontements jusqu'à la bataille de Gara Sidi Cheikh, en février 1865, au cours de laquelle Si Mohamed fut blessé et décéda quelques jours plus tard. Son frère, Si Ahmed, prit alors la relève.

La résistance populaire des Ouled Sidi Cheikh se poursuivit dans une seconde phase, de 1867 à 1881, marquée par la poursuite des affrontements contre l'occupant français.

Après le décès de Si Ahmed Benhamza, en octobre 1868, le commandement passa à Si Kaddour Benhamza, qui réorganisa la résistance et mena plusieurs batailles, notamment celle de Gara El Ghachoua entre Sidi Amar et Stitène, et la bataille de Makoura, près de Sebdu (Tlemcen), entre autres hauts faits de guerre de Si Kaddour, qui continua la lutte jusqu'à l'éclatement de l'insurrection menée par Cheikh Bouâmama.

Une continuité de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh

Le combat pour la libération s'est poursuivi avec la résistance de Cheikh Bouâmama, également connu sous le nom d'El Arbi El Bouchikhi El Bekri.

Ce mouvement s'inscrit dans la continuité de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh et dura près de

trente ans, d'avril 1881 jusqu'au 17 octobre 1908, date de la mort de Cheikh Bouâmama, qui infligea de lourdes pertes à l'occupant français.

La bataille de Tazina, aussi connue sous le nom de bataille d'El-Mouilek, fut l'un des temps forts de la lutte de Cheikh Bouâmama.

Elle se déroula le 19 mai 1881, près de la région de Chellala, à environ 70 km de la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh, et vit la participation d'environ 2.300 moudjahidine entre cavaliers et fantassins provenant de diverses tribus de la région, a indiqué la même source.

En représailles à l'échec de l'armée coloniale française dans cette bataille et aux succès continus de la résistance des Ouled Sidi Cheikh et de Cheikh Bouâmama, la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh, berceau de la résistance des descendants de Sidi Cheikh, subit un massacre en août 1881.

L'occupant fit exploser le dôme de la zaouïa de Sidi Cheikh, exhuma ses restes et les transféra vers une caserne à El-Bayadh, tua des dizaines d'habitants, déporta femmes et enfants vers les montagnes et les plateaux voisins, sacagea la zaouïa centrale -haut lieu spirituel pour les adeptes de Cheikh Bouâmama-, pilla les vivres, vola les manuscrits et livres des mosquées et zaouïas, incendia les mosquées et profana les cimetières.

Béjaïa

Le 8 avril 1871, Cheikh Belhaddad proclamait l'insurrection

Le 8 avril 1871, Cheikh Belhaddad, de son vrai nom Mohamed Ameziane Belhaddad, déclarait l'insurrection générale contre le colonialisme français, un samedi, jour de marché lors d'un imposant meeting populaire durant lequel il a harangué la foule en appelant à porter les armes pour bouter l'occupant hors du pays.

"Nous allons le (l'occupant) jeter à la mer comme je jette ma canne à terre", s'était-t-il écrié alors en joignant le geste à la parole, provoquant un délire d'enthousiasme, qui a vite fait écho dans toutes les montagnes environnantes et au-delà.

Partout en effet, outre la vallée de La Soummam, les Bibans et le Djurdjura, l'Algérois, le Constantinois et les Aurès ont tous fait chorus pour rallier la cause et livrer bataille.

Une armée de 200.000 hommes s'est alors levée, selon l'historiographe, Idir Hachi, qui, dans son livre "1871, une levée en arme pour l'honneur de la patrie" (2021), portant des coups sévères

à l'armée coloniale, ébranlant, notamment, ses convictions quant à la pacification du pays.

La révolte générale qui s'en était suivie apportait la preuve que la résistance gagnait en vigueur et n'en était que le prolongement de celles l'ayant précédée, notamment celle de l'Emir Abdelkader (1832-1847), des Zaâtacha (1849), de la Dahra (1845), de Fadhma N'Soummer (1847) et Ouled Sidi Chikh (1864) dont l'avènement successif traduisait de façon éloquente le refus populaire de la présence coloniale en Algérie.

L'engagement de Cheikh Belhaddad n'en a été que l'expression vive, proclamé pourtant à un âge avancé, à 80 ans, et sans avoir l'expérience militaire requise. Il était un chef spirituel, chef de la confrérie Rahmaniya, mais n'a pas hésité à appeler au port des armes, sachant que l'entreprise allait être rude et dramatique.

« Ça va être une énorme épreuve (El mahna tamokrant), mais on va y faire face », affirmait-il, convaincu de réussir. Pour mener

à bien son projet, il s'est appuyé sur la fougue et la conviction de ses deux enfants, El Aziz et M'hand, qui l'ont résolu à précipiter la lutte armée et, surtout, El Hadj-El-Mokrani, déjà au front depuis le 15 mars à la tête de 15.000 hommes. Le soulèvement a duré presque 12 mois, mais s'est soldé par des représailles inouïes, matérialisées par d'amples tueries et assassinats, la mise à feu de dizaines d'exploitations agricoles et les déportations de centaines de personnes vers les bagnes de nouvelle Calédonie, dont ses deux enfants, selon l'historien Charles Robert Ageron Arrêté en juillet 1871 à Seddouk, Cheikh Belhaddad a été emprisonné d'abord à Béjaïa (Bordj-Moussa) puis au Coudiat, à Constantine où il a été jugé et condamné à 5 ans de prison, malgré son état convalescent et son âge.

Il rendit l'âme au bout de quelques jours d'incarcération et fut enterré à Constantine. Son corps a été réinhumé en juillet 2009 dans un mausolée à Seddouk, qui lui a été spécialement dédié.

Alger, Blida et Oran

32 morts et 2.030 blessés en une semaine



Trente-deux personnes sont décédées et 2.030 autres ont été blessées dans 1.825 accidents de la route, survenus durant la période du 30 mars au 5 avril à travers le pays, a indiqué, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béjaïa avec 4 décès et 52 blessés dans 32 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 721 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Oran.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 290 personnes en situation de danger, selon la même source.

18^e RÉGIMENT PARACHUTISTES COMMANDOS

L'élite de combat au cœur de la bataille

Les défis et les crises auxquels les régions du Sahel et du Sahara sont confrontées ont, d'une manière ou d'une autre, affecté la situation sécuritaire dans la Région. Ils ont contribué à l'accroissement des menaces liées au terrorisme, à la contrebande et à la criminalité organisée sous toutes ses formes ainsi qu'à l'immigration clandestine.

Dans le but de mettre en lumière les différentes unités relevant de nos forces terrestres chargées de la protection et de la sécurité de nos frontières terrestres, une équipe de la revue «El Djeich» s'est rendue dans la 6^e Région militaire, plus précisément au siège du 18^e Régiment parachutistes

commandos, l'une des unités opérationnelles dotées d'un équipement de pointe et dont les personnels bénéficient d'une instruction spécialisée. Les personnels du 18^e Régiment parachutistes commandos se distinguent non seulement par des capacités exceptionnelles mais aussi par une performance hors pair leur permettant d'atteindre leurs objectifs militaires avec efficacité. Ils sont soumis à un programme sélectif rigoureux et à un entraînement drastique visant à garantir leur aptitude à accomplir leurs missions avec un haut niveau de profession-

nalisme. Ce qui distingue les personnels de ce régiment, c'est à la fois leurs hautes compétences, leur formation avancée, mais aussi leur capacité à exécuter efficacement leurs missions, même en l'absence de soutien logistique. A l'avant-garde de la protection et de la sécurité de nos frontières Au niveau du siège du 18^e Régiment parachutistes commandos, nous avons été accueillis par le commandant de l'unité, le colonel M. Mezhoud qui, après nous avoir présenté un exposé sur les missions assignées au régiment, a souligné les facteurs de réussite des opérations menées, lesquels reposent sur une structure organisationnelle flexible et efficace, garantissant une réponse rapide et une homogénéité entre les différentes unités organiques. Le 18^e Régiment parachutistes commandos est stationné dans le secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar.

UNE TASK FORCE TRÈS SPÉCIALE

Il constitue un élément essentiel de la force militaire chargée de la protection de cette

zone stratégique. Sur ce point, le chef de la cellule des opérations, le commandant A. Himer, nous a expliqué que le régiment a pour mission, outre la lutte contre les groupes terroristes qui tentent de franchir les frontières sud du pays, la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée sous toutes ses formes.

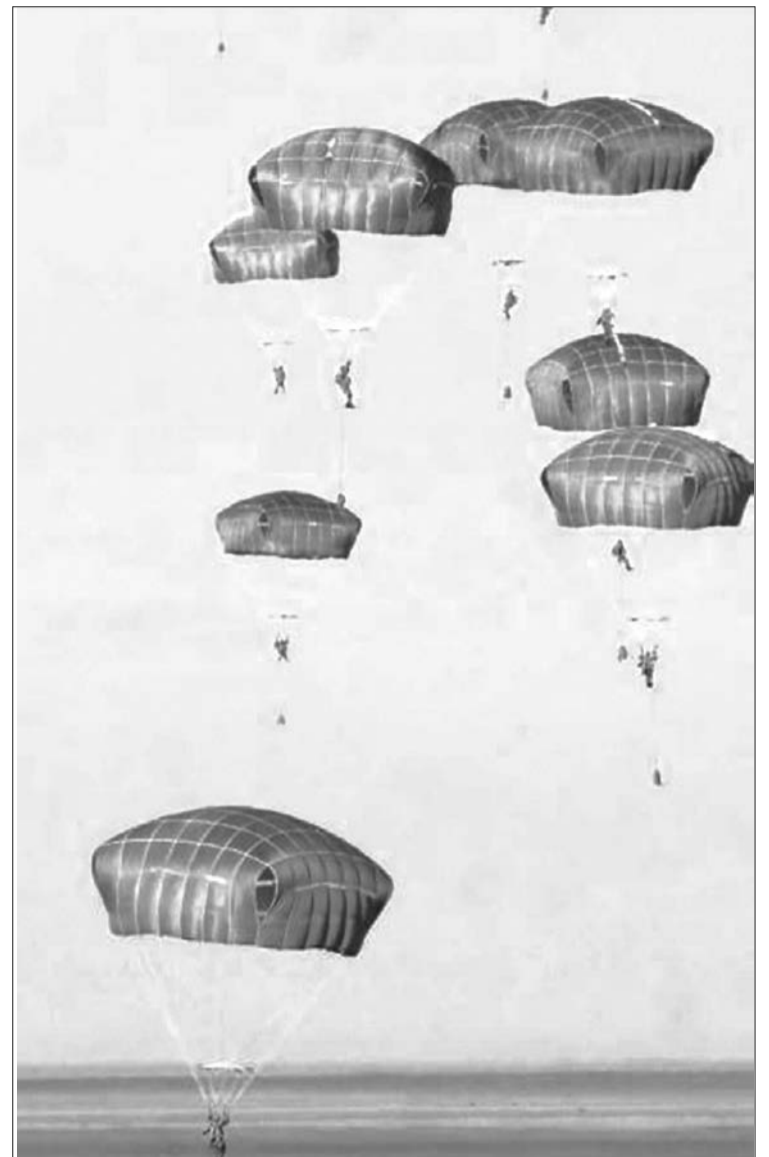
ROMPUS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ils mettent en place des tours de contrôle dotées de nouvelles technologies de détection et de surveillance. Il a ajouté que les membres du régiment font preuve d'une détermination inébranlable dans l'accomplissement de leurs missions, consistant à protéger les frontières nationales et à défendre le pays contre toute menace potentielle.

Le chef d'état-major du régiment, le lieutenant-colonel A. Ben Bakkar, souligne : «Ce régiment est composé de plusieurs compagnies bénéficiant d'une instruction de haut niveau pour assurer une disponibilité opérationnelle rapide et efficace 24h/24. Parmi elles, on compte la compagnie spéciale, une unité d'élite dont les personnels sont rigoureusement sélectionnés en fonction de leurs performances et qui possède des capacités de combat et tactiques exceptionnelles.» Pour le capitaine A. Aoures, cette compagnie se distingue par «sa grande flexibilité, sa rapidité de réaction ainsi que sa capacité à exécuter des missions complexes et précises dans des environnements variés. Elle constitue ainsi une force influente et efficace sur le terrain.»

DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE

Le 18^e Régiment parachutistes commandos s'attache à améliorer sa disponibilité opérationnelle en assurant à ses personnels un entraînement régulier et permanent afin de faire face à tout danger. Cet entraînement contribue à les préparer sur les plans



psychologique et physique pour exécuter efficacement les missions de combat qui leur seront confiées.

Une préparation globale au combat garantit une intervention et une réponse rapides du régiment, lui conférant une place avant-gardiste au sein des forces du secteur opérationnel chargées de la protection et de la sécurité de nos frontières. En tant qu'unité des forces spéciales, la préparation au combat du régiment repose sur un entraînement régulier pour réussir les missions liées à la lutte contre le terrorisme, à l'exécution d'opérations de parachutage et au combat dans

des environnements difficiles. La formation des personnels du régiment accorde une importance particulière au renforcement des compétences spécialisées, telles que le combat rapproché, le tir avancé et les tactiques militaires, garantissant ainsi la disponibilité du régiment pour l'exécution de toute mission, quels qu'en soient les défis. Il est à noter que le programme d'entraînement et de préparation au combat se déroule en plusieurs phases.



Il note également que les détachements relevant de ce régiment sont chargés de nombreuses missions de combat dans leur secteur de responsabilité, notamment celles d'organiser des patrouilles et dresser des embuscades en divers lieux, ainsi que des mis-

ions de reconnaissance dans les zones frontalières.





EXERCICE TACTIQUE DE HAUT NIVEAU

Nous avons assisté à un exercice tactique au niveau de la section, intitulé «Destruction d'un centre de commandement ennemi par la section commandos». Cet exercice a été supervisé par le commandant du secteur opérationnel, le général-major A. Laacheb. Il consistait à parachuter les troupes qui devaient ensuite parcourir plus de 20 km pour atteindre et détruire la cible assignée. L'un des objectifs principaux était de recréer des conditions réelles de combat, en simulant la pression de l'action pour développer et améliorer les réflexes des troupes. Ces dernières ont fait preuve d'une synchronisation parfaite et d'une grande cohérence dans l'exécution des missions. L'exercice s'est distingué par un haut niveau d'efficacité à chaque étape, depuis la présentation et l'explication des plans jusqu'à l'exécution effective. Les participants ont fait preuve d'assiduité, de professionnalisme et d'une grande précision au tir.

Nous avons rencontré le caporal contractuel M. Medkour, spécialisé dans le tir de précision, qui a atteint toutes ses cibles avec exactitude. Il affirme : «Je n'aurais pas pu obtenir de tels résultats sans un entraînement régulier qui m'a permis d'affiner ma précision ainsi que mon expérience de terrain qui m'a appris à m'adapter à diverses situations. Cela nous permet de mettre toutes nos forces dans la défense efficace de nos frontières.»

FORCES SPÉCIALES POUR MISSIONS TRÈS SPÉCIALES

«El Djeich» accompagne un

détachement des forces spéciales à l'extrême Sud. Entre les sentiers escarpés du désert et les dunes de sable, nous nous sommes rendus auprès d'un détachement du régiment stationné aux frontières algéro-maliennes, dans une zone de reliefs naturels évoquant un véritable rempart militaire. Ce qui a immédiatement attiré notre attention, c'est la répartition minutieuse du matériel militaire et le déploiement stratégique des personnels du détachement, tous vigilants et engagés pour faire face à toute menace. Dès notre arrivée, nous avons assisté à la préparation d'une mission de patrouille. L'atmosphère était marquée par un calme absolu, l'heure était à la concentration extrême et à la vigilance accrue. Chaque pas et chaque mouvement témoignaient d'une disponibilité permanente pour contrer tout danger potentiel, d'une force inébranlable et d'une détermination sans faille... Une scène qui illustre la résilience des forces spéciales, animées d'une volonté d'acier.

DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE SUR UN AXE FRONTALIER

Dans le cadre de l'exécution de la mission de défense et de protection des frontières, le capitaine M. Belghar, commandant du détachement, a procédé à la répartition des tâches et donné des instructions aux membres de la patrouille. Leur mission consistait à mener une opération de contrôle sur un axe frontalier relevant de leur secteur de responsabilité, dans le but de détecter tout mouvement suspect. Afin d'assurer une surveillance optimale des déplacements hostiles ou suspects, le détachement a été



équipé d'un système électrooptique de pointe, capable de fournir des données en temps réel.

Le sergent-chef H. Boussena, en charge de ce système, nous explique : «Ce dispositif permet de détecter instantanément tout mouvement dans notre secteur de responsabilité. Il agit comme une sentinelle infatigable, nous garantissant

une réactivité immédiate face à toute menace.» En conclusion, les personnels du 18e Régiment parachutistes commandos constituent une force de frappe majeure dans le Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar. Ils se distinguent par leur aptitude à mener des opérations complexes et éprouvantes sur le terrain. Cette unité, pour laquelle rien

n'est impossible, possède une capacité exceptionnelle à relever les défis et à exécuter ses missions avec rapidité et professionnalisme. Grâce à une formation de haut niveau et à l'appui de technologies avancées, le régiment intervient efficacement dans la lutte contre le terrorisme et la neutralisation des menaces.

Colonel Mezhoud, commandant du 18e Régiment parachutistes commandos :

« Nous sommes un corps d'élite chargé de missions cruciales »

«Le 18e Régiment parachutistes commandos, relevant de la 6e Région militaire, constitue une unité stratégique opérant dans le Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar. Chargé d'une série de missions cruciales visant à garantir la sécurité nationale et à défendre les frontières dans sa zone de responsabilité, ce corps d'élite spécialisé joue un rôle central

dans la préservation de la stabilité du pays face aux défis sécuritaires croissants dans la région. « La mission principale du 18e Régiment parachutistes commandos consiste à mener des opérations militaires complexes dans des environnements variés, nécessitant une coordination rigoureuse et une grande flexibilité. Le régiment est également chargé d'intervenir rapidement en

cas de crise sécuritaire, notamment dans la lutte contre le terrorisme, la contrebande et l'immigration clandestine. « Grâce à un entraînement intensif et à des capacités de combat spécialisées, il se distingue par une réactivité immédiate face à toute menace. Au-delà de ses compétences militaires de haut niveau, le 18e régiment se caractérise par la discipline et la cohésion de son personnel, garan-

tissant une unité sans faille dans l'accomplissement des missions, quelle que soit leur complexité. Les soldats, rigoureusement sélectionnés, bénéficient d'une formation de pointe, ce qui fait du régiment et de ses membres un véritable rempart pour la protection de l'Algérie contre toute menace, qu'elle soit externe ou interne. « Outre ces qualités, le 18e Régiment parachutistes com-

mandos se distingue par son professionnalisme, son courage et sa détermination sans faille dans l'exécution de ses missions. Veillant en permanence à la stabilité et à la sécurité de l'Algérie, il demeure toujours prêt à accomplir toutes les missions qui lui sont confiées. Sa force réside dans le dévouement inébranlable de son personnel envers la chère Patrie.»

In El Djeich

Entretien avec le général-major Mustapha Smaïli, commandant des forces terrestres :

«Le Haut commandement de l'ANP accorde une grande importance à la préparation au combat»

Les forces terrestres, dont la création remonte à la glorieuse Révolution libératrice, ont connu, durant des décennies, un développement majeur de leurs différentes composantes et formations. Pourriez-vous nous faire part des plus importantes étapes qui ont marqué ce développement ?

La création des forces terrestres en Algérie remonte à l'époque des anciens rois numides, à commencer par Massinissa, Syphax et Jugurtha, en passant par Juba 1er jusqu'à Takfarinas et d'autres souverains. Des armées terrestres composées d'infanterie et de cavalerie furent constituées pour résister aux envahisseurs et préserver l'unité de l'Etat.

Les forces terrestres ont été une composante essentielle des armées durant l'ère musulmane après la conquête de l'Afrique du Nord. Les combattants du Maghreb central avaient rejoint les rangs de l'armée musulmane et mené des conquêtes jusqu'à la péninsule ibérique et aux profondeurs de l'Afrique, illustrant ainsi la bravoure et la combativité des peuples de la région.

Durant l'époque ottomane, les forces terrestres étaient représentées par l'armée de l'Eyalet d'Alger qui, aux côtés de la marine algérienne, a contribué au maintien de la stabilité et du prestige de l'Etat, et plus tard, à la résistance populaire contre l'occupation française de l'Algérie, considérée comme l'essence de la glorieuse Révolution libératrice du 1er novembre 1954. A l'aube de l'indépendance nationale, l'Armée de libération nationale, composée essentiellement du corps de bataille terrestre, a été reconvertie en Armée nationale populaire. Le Commandement militaire a organisé les forces terrestres pour être au diapason des développements des armées dans les domaines de la technologie militaire et de la gestion des batailles modernes, c'est à cette fin que la Direction des armes de combat a été créée le 2 mars 1971.

En effet, sur la base d'études approfondies menées durant de longues années de travail continu, des améliorations significatives ont été apportées à la ressource humaine, aussi bien en termes de niveau scientifique que de formation.

L'organisation des forces terrestres est ainsi devenue une nécessité absolue, dictée par les exigences du développement et de la modernisation.

Le processus de développement et de structuration des forces terrestres s'est poursuivi avec la création du Commandement des forces terrestres, le 3 mai 1986. Celui-ci était composé de divisions d'armes du corps de bataille terrestre et de divisions d'armes de Soutien et d'Approvisionnement, auxquelles ont été adjointes des structures de formation spécifiques à chaque arme.

Les dimensions des forces ont été restructurées de manière à permettre la réalisation des activités opérationnelles, en mettant l'accent sur la puissance de feu et la mobilité, d'où sont apparues les divisions en tant que grandes unités de combat au sein du corps de bataille terrestre.

Notre pays a traversé une période de grave instabilité sécuritaire au début des années 1990, marquée par des actes de violence extrême et de destructions perpétrés par des groupes terroristes. Ces événements ont constitué une menace directe sur la sécurité, la stabilité, l'unité et la souveraineté nationale, nécessitant l'intervention de l'Armée nationale populaire, conformément aux missions qui lui ont été confiées par la Constitution de 1989, réaffirmées par l'article 25 de la Constitution du 28 novembre 1996. Les formations et les unités des forces terrestres ont été aux premières lignes dans la lutte contre le terrorisme barbare, en réponse aux impératifs de protection des citoyens et de leurs biens, ainsi que du maintien de l'ordre public.

Parallèlement, les programmes de formation dans les écoles et centres d'instruction ont été adaptés aux modes opératoires des groupes criminels. Des unités spéciales, hautement qualifiées et capables d'intervenir avec rapidité et efficacité en toutes circonstances, ont été créées. De plus, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire a considérablement renforcé ses effectifs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Depuis l'indépendance à nos jours, l'Armée nationale populaire a joué un rôle majeur dans la défense de la souveraineté nationale et la préservation de l'Etat, nonobstant sa contribution effective à l'effort national de développement et de relance de l'économie du pays, comme elle demeure un acteur majeur dans les missions humanitaires, ce qui lui a valu reconnaissance et éloges.

Un rôle reconnu dans la Constitution de 2020 qui consacre un



passage à l'Armée nationale populaire dans son préambule en ces termes : «Digne héritière de l'Armée de libération nationale, l'Armée nationale populaire assume ses missions constitutionnelles avec un engagement exemplaire ainsi qu'une disponibilité héroïque au sacrifice, chaque fois que le devoir national le requiert. Le peuple algérien nourrit une fierté et une reconnaissance légitimes à l'endroit de son Armée nationale populaire, pour la préservation du pays contre toute menace extérieure et pour sa contribution essentielle à la protection des citoyens, des institutions et des biens contre le fléau du terrorisme. Ce qui contribue au renforcement de la cohésion nationale et à la consécration de l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée».

En dépit des lourdes responsabilités qui incombent à nos forces terrestres dans ce domaine, le fléau du terrorisme, étranger à notre société, n'a pas empêché les unités du corps de bataille terrestre de protéger nos frontières terrestres et de poursuivre avec détermination l'instruction et la préparation au combat des éléments, garantissant ainsi une disponibilité opérationnelle permanente.

L'Etat veille à la professionnalisation et à la modernisation de l'Armée nationale populaire afin qu'elle acquière les capacités nécessaires pour préserver l'indépendance nationale, défendre la souveraineté du pays et protéger son intégrité territoriale et son espace terrestre, à la lumière notamment des tensions croissantes prévalant dans notre environnement régional et aux nouvelles réalités du système international, marquées par une prolifération sans précédent des armes. Il était

donc nécessaire de revoir le déploiement des formations et des unités des forces terrestres le long de la bande frontalière, tout en veillant à combler les brèches potentielles pouvant être exploitées par des groupes terroristes, des réseaux de contrebande et d'immigration clandestine. Comme à chaque fois, le corps de bataille terrestre a su démontrer sa compétence, sa maturité et son expérience, acquises grâce à l'application rigoureuse des programmes de préparation au combat et au strict respect de la stratégie adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire.

Le Haut commandement de l'ANP accorde une grande importance à la formation, à l'instruction et à la préparation au combat des forces, cela se traduit à travers les résultats qualitatifs obtenus dans les différents exercices démonstratifs exécutés avec tirs réels. Sur ce point, pourriez-vous nous entretenir plus longuement sur les efforts consentis dans le domaine de la formation ? Quels sont les piliers du programme d'instruction et de préparation au combat visant à consolider la disponibilité au combat des formations des forces terrestres ?

La formation et la qualification de la ressource humaine sont la pierre angulaire de toute quête de développement. C'est pourquoi l'intérêt que leur porte le Commandement des forces terrestres ne date pas d'hier. Il s'agit d'une approche authentique, héritée de l'Armée de libération, a accordé une attention particulière à la formation durant le combat libérateur.

Depuis l'indépendance, ce domaine a connu, à travers plusieurs étapes, des réformes successives conformes à nos propres capacités et aux caractéristiques de notre doctrine militaire. Ces évolutions ont permis de réaliser des avancées significatives dans plusieurs domaines, contribuant ainsi à la professionnalisation et à la maîtrise progressive des technologies militaires modernes. Dans cette perspective, le Commandement des forces terrestres adopte une approche dynamique en matière de formation visant une amélioration, un développement et une adaptation permanents aux exigences de chaque étape.

Afin de répondre aux exigences et aux besoins techniques et opérationnels des fonctions des armes, le Commandement des forces terrestres s'emploie en permanence à atteindre les objectifs tracés par le Haut commandement de l'ANP en matière de formation. Cela passe par la consolidation du rôle essentiel de l'appareil de formation, véritable pépinière alimentant les forces armées en élites qualifiées, dotées d'un haut niveau de professionnalisme, pleinement conscientes de la nature et de l'importance des missions qui leur sont assignées et imprégnées de leur glorieuse Histoire. Cette mission devient d'autant plus impérative au regard des nouvelles exigences imposées par la situation géopolitique actuelle, des défis sécuritaires régionaux et internationaux ainsi que de la menace cybernétique, dans un environnement en voie de numérisation accrue.





Dans ce cadre, le Commandement des forces terrestres met en œuvre un recrutement rigoureux et sélectif, permettant de constituer une ressource humaine de qualité, dotée des compétences physiques, scientifiques et éthiques nécessaires à une intégration rapide et efficace au sein du corps de bataille terrestre.

Au-delà de sa mission fondamentale de transmission des connaissances et des savoirs dans divers domaines, l'appareil de formation constitue un lien essentiel entre la formation académique et la préparation au combat. Cette articulation vise à créer une synergie entre la formation théorique et l'entraînement opérationnel dans le but d'optimiser l'efficacité des forces sur le terrain. En effet, la performance de la formation a un impact direct sur l'efficacité au combat dans les théâtres d'opérations. Dans l'optique d'assurer une formation de haute qualité, le Commandement des forces terrestres améliore en permanence les infrastructures et les moyens pédagogiques, en procédant à l'extension et à la construction de nouveaux établissements ainsi qu'à l'acquisition d'outils didactiques modernes. Toutefois, les acquis significatifs réalisés ces dernières années ne doivent pas constituer un motif de satisfaction suffisante. L'amélioration continue du système de formation reste une priorité, en le maintenant comme un chantier ouvert et un sujet de discussion permanent. Cette dynamique repose sur une évaluation objective et une actualisation constante des programmes de formation. Ceux-ci doivent s'adapter aux équipements et matériels nouvellement acquis, en s'appuyant sur des techniques et des méthodes pédagogiques modernes et scientifiques en phase avec le rythme du progrès technologique qui s'opère au sein des armées du monde.

Ainsi, l'évaluation des promotions sortantes occupe une place essentielle au sein des institutions de formation, des unités opérationnelles et des unités autonomes récipiendaires. Dans cette optique, l'adaptation du système de formation devient un impératif au regard d'un contexte géopolitique marqué par l'instabilité, la prolifération des menaces, la complexité croissante et l'essor rapide du développement scientifique et technologique. Ces évolutions ont entraîné des changements profonds dans la nature des conflits, donnant naissance à une nouvelle génération de guerres. Dans ce cadre, de nombreux concepts traditionnels ont évolué, brouillant les frontières entre compétition, confrontation et conflit entre les nations et estompant la distinction entre les périodes de paix et de guerre. L'adaptation du système de formation permettra ainsi de préparer une ressource humaine apte à



faire face aux défis des guerres modernes tant sur le plan psychologique et intellectuel que sur celui de la planification et de la maîtrise opérationnelle et de combat. Concernant le deuxième volet de la question

Concernant le deuxième volet de la question, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde une importance capitale à la préparation au combat qui constitue la pierre angulaire du maintien de la disponibilité opérationnelle du corps de bataille. Cette préparation au combat est mise en œuvre conformément aux dispositions de la directive de préparation des forces émise par Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état

L'Etat veille à la professionnalisation de l'ANP et sa modernisation de manière à lui permettre d'acquiescer les capacités requises pour préserver l'indépendance nationale, défendre la souveraineté nationale, l'unité du pays et la sacralité de son territoire.

Cette préparation au combat repose principalement sur la préparation des Commandants et des états-majors ainsi que sur une préparation individuelle et collective adaptée aux défis géopolitiques et à l'évolution des menaces, tout en s'alignant sur les technologies et les systèmes d'armement récemment acquis et modernisés. Cette approche se décline à travers :

- une planification minutieuse et une exécution rigoureuse des exercices tactiques et des manœuvres dans des conditions proches du réel, permettant aux armes et aux forces de s'adapter aux missions principales assignées ;

- une instruction approfondie des personnels des forces terrestres visant à consolider leurs connaissances militaires et à améliorer leur maîtrise technico-tactique du matériel et des systèmes d'armement de nouvelle génération afin d'optimiser leur efficacité dans l'exécution de leurs missions ;

- l'utilisation des moyens de simulation au cours des séances d'instruction, ayant un impact positif sur le perfectionnement des compétences individuelles en matière de tir et sur l'assimilation des caractéristiques techniques des différents systèmes d'armement ;

- la nécessité pour l'ensemble des personnels de pratiquer régulièrement une discipline sportive collective ou individuelle afin de se doter d'une condition physique optimale leur permettant d'accomplir leurs missions avec aisance et de faire face aux exigences des opérations sur le terrain.

Par ailleurs, le maintien du moral des troupes ainsi que l'amélioration et la création de conditions de travail optimales demeurent des facteurs essentiels pour assurer un équilibre psychologique stable des per-

sonnels militaires et accroître leur efficacité opérationnelle.

Dans un contexte régional perturbé et de multiplication des menaces, les forces terrestres, à l'instar des autres forces de l'Armée nationale populaire, s'acquittent de nobles missions sensibles, la plus importante étant de protéger nos frontières et de lutter contre les résidus du terrorisme et le crime organisé. Quels sont les efforts consentis dans ce cadre ?

Les forces terrestres s'emploient activement à lutter contre les résidus du terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire national, en concentrant leurs efforts sur le recours à des méthodes et des moyens d'intervention efficaces, en coordination avec les services de sécurité communs. Ces efforts reposent sur les axes suivants :

- * Exécution d'opérations militaires intensifiées à travers :
 - l'exécution d'opérations ciblées contre les résidus du terrorisme dans les zones suspectes, notamment les régions montagneuses et isolées, en particulier celles ayant été le théâtre d'activités terroristes par le passé ;
 - la poursuite des embuscades, des opérations de ratissage et des frappes préventives afin de traquer et neutraliser les éléments terroristes ;

- * Le renforcement du contrôle

des frontières:

- la surveillance stricte des frontières nationales pour empêcher l'infiltration d'éléments terroristes et le trafic d'armes ;

- le recours aux technologies modernes, telles que les radars de surveillance terrestre, les caméras thermiques et les dispositifs de détection de mouvement ;

- * La coopération et la coordination avec les forces aériennes et les autres services de sécurité:

- la coordination des opérations avec les forces aériennes pour mener des frappes aériennes précises contre les repaires des groupes terroristes ;

- le renforcement de la coopération avec les différents services de sécurité afin d'assurer une efficacité optimale et une réponse rapide face aux menaces.

Nos forces terrestres veillent en permanence à s'adapter aux évolutions qui caractérisent le champ de bataille terrestre en termes d'équipements, d'instruction et de formation. Pourriez-vous nous parler de l'adaptation de nos forces terrestres aux exigences des guerres modernes pour faire face à toute menace potentielle ?

La guerre moderne se distingue radicalement des concepts, des méthodes et des technologies militaires du passé. Dans ce contexte, les exigences fondamentales pour faire face à toute menace potentielle comprennent les éléments suivants :

- Instruction et qualification: Un travail continu au sein des structures de formation relevant des forces terrestres visant à améliorer le niveau de formation du personnel afin de doter les unités de militaires qualifiés, capables d'accomplir leurs missions avec professionnalisme.

- Utilisation des technologies modernes: Recours aux technologies avancées, telles que les drones et les missiles guidés.

- Guerre cybernétique: Sécurisation des unités contre les cyberattaques et protection des réseaux informatiques.

- Disponibilité absolue et flexibilité: Capacité à manœuvrer efficacement avec le personnel et le matériel et à réagir avec célérité aux situations émergentes.

- Développement de l'arme de la reconnaissance:

- Collecte et analyse approfondies des renseignements sur l'ennemi afin d'anticiper ses mouvements et ses intentions, permettant ainsi de prendre les décisions stratégiques au moment opportun.

- Un système logistique qualifié: Mise en place d'une logistique militaire efficace garantissant l'approvisionnement en munitions, carburant et matériel médical.

- Coopération internationale
- La mise en œuvre de ces exigences permet d'assurer la supériorité stratégique et une réponse efficace à toute menace potentielle.

In El Djeich, n° 741, av 2025

Ghaza

Le Hamas veut parvenir à un cessez-le-feu

Il est "nécessaire de parvenir à un cessez-le-feu", a déclaré un dirigeant du Hamas indiquant que le contact avec les médiateurs était maintenu, tandis que le chef de l'Onu a fustigé l'entité sioniste pour avoir transformé Ghaza en "champ de mort".

La bande de Ghaza, où aucune aide n'entre plus en raison du blocage imposé par l'entité sioniste, est désormais un "champ de mort", a fustigé, mardi, le secrétaire général de l'Onu. "Cette guerre ne peut pas continuer indéfiniment, et il est, donc, nécessaire de parvenir à un cessez-le-feu", a déclaré Hossam Badran, membre du bureau politique du Hamas. "La communication avec les médiateurs [l'Égypte et le Qatar, NDLR] est toujours en cours et se poursuit jusqu'à maintenant" mais il n'y a pas « de nouvelles propositions », a-t-il ajouté.

Lors d'une rencontre à Washington lundi avec le président américain Donald Trump, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a dit travailler à un nouvel "accord" sur la libération des otages retenus par le Hamas dans la bande de Ghaza.

"Nous travaillons actuellement sur un autre accord qui, nous l'espérons, sera couronné de succès, et nous sommes déterminés à faire sortir tous les otages", a affirmé le Premier ministre israélien en référence à la soixantaine de captifs encore détenus à Ghaza. Après deux mois d'une trêve fragile entre le Hamas et l'entité sioniste, l'armée israélienne a repris le 18 mars son offensive militaire dans la bande de Ghaza. La récente trêve a permis le retour de 33 otages israéliens, dont huit décédés, en échange de la libération de quelque 1.800 Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes. Le 3 avril, deux responsables du Hamas avaient accusé l'entité sioniste de faire "obstruction à une proposition de l'Égypte et du Qatar et de chercher à faire dérailler tout accord". Le Hamas et les autres groupes palestiniens armés luttant contre l'entité sioniste "ont accepté les propositions qui nous ont été pré-

sentées récemment par les médiateurs égyptien et qatari, que l'occupation a rejetées", a fait savoir M. Badran, assurant que son mouvement était "ouvert à toutes les idées susceptibles de mener à un cessez-le-feu". La bande de Ghaza, où aucune aide n'entre plus en raison du blocage imposé par l'entité sioniste, est désormais un "champ de mort", a fustigé mardi le secrétaire général de l'Onu. "Depuis plus d'un mois, pas la moindre goutte d'aide n'est entrée dans Ghaza. Pas de nourriture, pas de carburant, pas de médicaments, pas de biens commerciaux.

Alors que l'aide se tarit, les vannes de l'horreur se sont rouvertes. Ghaza est un champ de mort et les civils sont piégés dans une boucle sans fin de mort", a déclaré Antonio Guterres à la presse en s'en prenant directement à l'entité sioniste. Le secrétaire général de l'Onu avait par avance rejeté l'affirmation de présence d'aide à Ghaza, mise en avant par les autorités israéliennes, rappelant le pays à ses obligations. Au terme d'une visite dans la ville égyptienne d'el-Arish en compagnie de son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, Emmanuel Macron a plaidé pour la fin du



blocus humanitaire et rejeté le projet de Trump de déportation des Palestiniens de Ghaza. "Entant que puissance occupante, l'entité sioniste a des obligations sans équivoque en vertu du droit international, y compris le droit humanitaire international et le droit international sur les droits humains", a-t-il insisté.

Faisant référence aux Conventions de Genève, il a notamment souligné l'obligation de la "puissance occupante" d'assurer l'accès de la population à la nourriture et au matériel médical. "Rien de cela ne se passe aujourd'hui", a-t-il dénoncé, rejetant également de nou-

velles propositions israéliennes sur l'aide. "Je dois être clair : nous ne participerons pas à un quelconque système qui ne respecte pas pleinement les principes humanitaires : humanité, impartialité, indépendance et neutralité", a-t-il insisté, réclamant la garantie de l'accès "sans entrave" de l'aide. Ces déclarations font référence à des propositions faites ces derniers jours par les autorités israéliennes qui ont indiqué à l'Onu vouloir renforcer leur contrôle sur l'aide - y compris un comptage des calories qui entrent - pour empêcher son appropriation par le Hamas.

La reprise de l'aide humanitaire à Ghaza, « priorité des priorités »

En visite à al-Arich, une ville du Sinaï égyptien considérée comme le poste avancé de l'aide humanitaire destinée à la bande de Ghaza, le président français a affirmé, mardi 8 avril, que sa reprise était « la priorité des priorités » dans l'enclave où « la situation est intenable et n'a jamais été aussi grave ». L'entité sioniste interdisant formellement l'accès au territoire, aucun camion d'aide n'a pu y pénétrer depuis près de 40 jours, ce qui force les Ghazaouis à vivre sur leurs réserves. Le président français Emmanuel Macron et son homologue égyptien, Abdel Fattah al-

Sissi, rendent visite à une Palestinienne de la bande de Ghaza à l'hôpital d'al-Arich. Alors que plus aucun camion d'aide humanitaire n'est entré depuis près de 40 jours dans la bande de Ghaza, il faut désormais y faire la queue pour manger. Attendre son tour pour bénéficier d'un colis alimentaire, comme vient de le faire Mahmoud, un père de famille qui repart avec un petit carton dans les bras. « Il n'y a presque plus rien sur les marchés et le peu qu'on y trouve coûte excessivement cher », confie celui-ci avant de poursuivre : « Je viens d'avoir un pot de miel : voilà presque un an que je

n'en ai pas mangé ! Ils nous ont aussi donné de la viande en conserve, du fromage et de l'huile », énumère encore celui-ci. Mais pour Oum Arafat qui a reçu le même colis alimentaire - il va lui permettre de nourrir sa famille pendant une semaine - cette situation ne peut plus durer.

Alors quand elle apprend que le président français est à quelques kilomètres de Ghaza ce mardi 8 avril, elle tient à lui adresser un message, ainsi qu'à tous les dirigeants arabes et étrangers : « Ils ne peuvent vraiment rien pour nous ? Pour l'ensemble des Ghazaouis ? Ils ignorent vraiment ce que

nous endurons ? Qu'ils viennent voir de leurs propres yeux : je doute qu'ils puissent tolérer de passer ne serait-ce qu'une heure ici », lance celle-ci leur intention. Assurée par une organisation locale - Al Amal - cette distribution alimentaire a été rendue possible grâce au financement d'une ONG française, explique son représentant, Sami Salah.

« L'ONG Life nous a par exemple permis de distribuer 1.700 colis alimentaires durant le mois de ramadan, soit de quoi nourrir environ 10.000 personnes dans la bande de Ghaza », raconte-t-il.

Liban

Le Hezbollah prêt à engager des discussions sur l'avenir de ses armes ?

Un haut responsable du Hezbollah a annoncé, mardi, à l'agence Reuters, que la formation "serait disposée à engager des discussions sur l'avenir de ses armes, notamment avec le président de la République, Joseph Aoun, à condition que l'armée israélienne se retire du Liban-Sud et mette fin à ses frappes aériennes continues contre le pays". Le responsable susmentionné a également souligné que la question du désarmement devrait être abordée "dans le cadre d'une stratégie de défense nationale". Selon des sources politiques libanaises, le président Aoun envisagerait d'entamer prochainement des pourparlers avec le Hezbollah à ce sujet. Cette annonce intervient à un moment où les tensions sécuritaires, bien qu'atténuées par un cessez-le-feu en vigueur depuis novembre 2024, continuent de peser sur le Hezb et incitent le Liban à imposer ce désarmement. D'autant plus que la visite de trois jours de

l'envoyée spéciale adjointe du président américain à Beyrouth, Morgan Ortagus, a été principalement axée sur cette affaire. Dans un entretien accordé mardi à Sky News Arabia, l'émissaire américaine a réaffirmé que "le désarmement du Hezbollah faisait partie de la politique de pression maximale de l'administration Trump vis-à-vis de l'Iran". Selon elle, la résolution 1.701 du Conseil de sécurité de l'Onu stipule clairement que le Hezbollah doit être désarmé sur tout le territoire libanais. Et d'ajouter que l'armée libanaise, avec ses capacités actuelles, serait en mesure de mener à bien cette tâche. À cela, des sources libanaises proches du dossier ont expliqué que "le Liban avait, jusqu'à présent, respecté les exigences de la résolution 1.701 en déployant environ 7.000 soldats dans le sud du pays pour étendre le contrôle de l'État", comme l'a rapporté l'agence de presse libanaise, Al-Mar-kazia.

Pour faire connaître le patrimoine et la lutte légitime du peuple sahraoui

Manifestation médiatique et culturelle à Bordeaux

La ville de Bordeaux et ses environs ont accueilli, dimanche, une manifestation médiatique et culturelle remarquable, organisée par l'Association de la communauté sahraouie pour faire connaître la richesse du patrimoine sahraoui et mettre en lumière la lutte légitime du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Cette manifestation culturelle a connu une large participation des membres de la communauté sahraouie résidant à Bordeaux et dans ses alentours, ainsi qu'une présence notable du public français, de représentants d'ONG, d'élus locaux et de diverses personnalités politiques. Deux tentes traditionnelles symboliques, représentant le mode de vie sahraoui, ont été installées. Une riche exposition photographique retraçant les grandes étapes de l'histoire et de la lutte du peuple sahraoui a également été organisée, en plus d'une présentation de produits artisanaux sahraouis qui ont fasciné les visiteurs. Les nombreux participants à cette manifestation ont

pu profiter de spectacles musicaux et artistiques comprenant chants et danses populaires sahraouies, reflétant la profondeur et l'authenticité de la culture sahraouie. Des discours de soutien à la cause sahraouie ont été prononcés par plusieurs représentants de la société civile française et de différentes communautés, notamment Mme Myriam Eckert au nom du Conseil municipal, Mme Trannyo Danielle de la section locale du Parti communiste français, et Boudjema Saïd, président de la Fédération Franco-Algérienne Aquitaine Plus, qui ont réaffirmé leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Dans son allocution, le président de l'Association de la communauté sahraouie, Cheikh El-Mouthena Ahmed, organisateur de l'événement, a remercié toutes les parties ayant contribué au succès de cette initiative. Il a souligné l'importance de telles manifestations pour créer des ponts culturels et faire connaître au public français la justesse de la cause sahraouie. Pour sa part, Mohamed Ali

Zerouali, représentant du Front Polisario en France, a salué les efforts déployés par la communauté sahraouie pour défendre sa cause, exprimant sa gratitude aux invités français et internationaux venus manifester leur solidarité. Il a également informé l'assistance des derniers développements concernant la question sahraouie, notamment les récentes démarches de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu dans le cadre des préparatifs de la prochaine réunion du Conseil de sécurité. Le diplomate sahraoui a vivement critiqué la position partielle du gouvernement français, qu'il a jugée contraire à la légalité internationale et aux principes européens, appelant à mettre fin à la politique de deux poids, deux mesures. Enfin, M. Zerouali a lancé un appel à tous les membres de la communauté sahraouie de la région Aquitaine pour se mobiliser et bien se préparer à accueillir dignement les participants à la marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis.

Trump met le Projet 2025 en action

Les 26 premiers décrets du président des États-Unis

Il en avait annoncé 100. Dans une mise en scène de la puissance souveraine, Donald Trump a signé 26 décrets lors de sa première journée à la Maison-Blanche. Retrait de l'OMS, état d'urgence, fin du droit du sol... Trump fait de l'exception un principe et de l'accélération un but des premières journées de sa présidence impériale. Nous publions et commentons la liste de tous ses décrets. Lors de la première journée de son deuxième mandat, Donald Trump a signé en tout et pour tout 26 décrets présidentiels (executive orders), soit bien loin des 100 annoncés quelques jours plus tôt, mais significativement plus par rapport à son premier mandat (un seul). Biden, en 2021, en avait signé 9 au cours de sa première journée à la Maison-Blanche.



Les premières actions de Trump en tant que président correspondent en partie à ses promesses de campagne : sécurisation de la frontière, réforme de la politique migratoire, fin des politiques d'inclusion et de diversité, fin de la reconnaissance par l'administration d'un genre autre que masculin ou féminin, réforme de la carrière publique fédérale... Mais elles correspondent également aux priorités mises en avant par la Heritage Foundation dans son Projet 2025, un document programmatique adressé à la future administration républicaine — avec qui Trump avait pris ses distances pendant la campagne. Le principal élément manquant de cette liste est les tarifs douaniers, sur lesquels Trump s'était pourtant engagé à agir dès sa première journée. Le nouveau président a, cependant, déclaré qu'il comptait imposer des tarifs de 25% sur le

Canada et le Mexique dès le 1er février. En voulant transformer le pays à toute vitesse, Trump est aussi en train de transformer la démocratie américaine. Sa présidence impériale se met en place en s'appuyant sur une torsion de la Constitution. À travers une théorie et une pratique nouvelle du pouvoir exécutif permises par le régime présidentiel américain, le deuxième mandat de Donald Trump pourrait utiliser une concentration du pouvoir jamais égalée dans l'histoire des États-Unis.

Premières annulations et décrets préjudiciables

L'Administration précédente a introduit des pratiques profondément impopulaires, inflationnistes, illégales et radicales au sein de chaque agence et bureau du gouvernement fédéral. L'injection de « diversité, équité et inclusion » (DEI) dans nos ins-

titutions les a corrompues en remplaçant le travail acharné, le mérite et l'égalité par une hiérarchie préférentielle qui divise et qui est dangereuse.

Les ordres d'ouverture des frontières ont mis en danger le peuple américain et dissous les ressources fédérales, étatiques et locales qui devraient être utilisées au profit du peuple américain. L'extrémisme climatique a fait exploser l'inflation et surchargé les entreprises avec des réglementations.

Afin d'entamer les politiques qui rendront notre nation à nouveau unie, juste, sûre et prospère, la politique des États-Unis consiste à rétablir le bon sens au sein du gouvernement fédéral et à libérer le potentiel du citoyen américain. Les révocations prévues par ce décret seront les premières d'une longue série de mesures que le gouvernement fédéral des États-Unis prendra pour réparer nos ins-

titutions et notre économie.

La première décision de Trump concerne la révocation de 78 décrets pris par l'administration Biden au cours de son mandat, parmi lesquelles figure notamment la cible de 50 % de véhicules neufs électriques vendus d'ici 2030, l'imposition de sanctions sur les colons israéliens, un décret visant à réduire les risques potentiels posés par l'IA...

Liberté d'expression et censure fédérale

Le premier amendement de la Constitution des États-Unis, un amendement essentiel au succès de notre République, consacre le droit du peuple américain à s'exprimer librement sur la place publique sans ingérence du gouvernement. Au cours des quatre dernières années, l'Administration précédente a bafoué le droit à la liberté d'expression en censurant les propos des Améri-

cains sur les plateformes en ligne, souvent en exerçant une pression coercitive importante sur des tiers, tels que les entreprises de médias sociaux, pour qu'ils modèrent, déplacent ou suppriment d'une autre manière les propos que le gouvernement fédéral n'approuvait pas.

Sous couvert de lutte contre la « désinformation » et la « mal-information », le gouvernement fédéral a enfreint les droits d'expression protégés par la Constitution des citoyens américains à travers les États-Unis de manière à faire avancer le récit préféré du gouvernement sur des questions importantes du débat public. La censure de la parole par le gouvernement est intolérable dans une société libre.

Trump signale vouloir mettre fin à la politique de « censure » supposément mise en œuvre par l'administration Biden, notamment concernant la modération sur les réseaux sociaux. Quelques jours avant l'investiture de Trump, Mark Zuckerberg annonçait mettre fin à la politique de fact-checking sur Facebook et Instagram au profit de « notes communautaires », suivant le modèle Musk sur X (Twitter). La liberté d'expression est déjà garantie par le premier amendement de la Constitution.

Mettre fin à l'instrumentalisation du Gouvernement fédéral

Le peuple américain a vu l'Administration précédente s'engager dans une campagne systématique contre ses opposants politiques présumés, en utilisant la force juridique de nombreuses agences fédérales chargées de l'application de la loi et de la communauté du renseignement contre ces opposants politiques présumés, sous la forme d'enquêtes, de poursuites, d'actions civiles et d'autres actions connexes.





Ces actions semblent davantage destinées à infliger des souffrances politiques qu'à poursuivre une véritable justice ou des objectifs gouvernementaux légitimes. Nombre de ces activités semblent incompatibles avec la Constitution et/ou les lois des États-Unis, notamment celles visant des parents qui protestaient lors de réunions de conseils scolaires, des Américains qui s'étaient élevés contre les actions de l'administration précédente et d'autres Américains qui exerçaient simplement des droits protégés par la Constitution.

Ce décret présidentiel semble indiquer que Trump va passer en revue les actions judiciaires intentées par des procureurs d'États ou de districts qui auraient abusé de leurs pouvoirs pour poursuivre des individus en suivant leurs propres intérêts. Le décret cible en particulier l'administration Biden « et ses alliés à travers le pays ».

Accords internationaux

Les États-Unis doivent développer leur économie et maintenir des emplois pour leurs citoyens tout en jouant un rôle de premier plan dans les efforts mondiaux de protection de l'environnement. Au fil des décennies, grâce à des politiques raisonnables qui n'entravent pas l'activité du secteur privé, les États-Unis ont simultanément développé leur économie, augmenté les salaires des travailleurs, accru la production d'énergie, réduit la pollution de l'air et de l'eau et diminué les émissions de gaz à effet de serre. Les résultats obtenus par les États-Unis en matière d'objectifs économiques et environnementaux devraient servir de modèle à d'autres pays. Ces dernières années, les États-Unis ont prétendu adhérer à des accords et initiatives internationaux qui ne reflètent pas les valeurs de notre pays ou nos contributions à la poursuite d'objectifs économiques et environnementaux. En outre, ces accords orientent l'argent des contribuables américains vers des pays qui n'ont pas besoin d'une assistance financière dans l'intérêt du peuple américain et qui ne la méritent pas.

L'Administration Trump retire à nouveau Washington de l'Accord de Paris sur le climat afin « de placer les intérêts des États-Unis et du peuple américain au premier plan dans l'élaboration et la négociation de tout accord international susceptible de nuire à l'économie américaine ou de l'étouffer ».

Protection des Américains

J'ordonne par la présente au procureur général de ne prendre aucune mesure au nom des États-Unis pour faire appliquer la loi pendant 75 jours à compter de la date de la présente ordonnance, afin de permettre à mon administration de déterminer la ligne de conduite appropriée à l'égard de TikTok. Au cours de cette période, le département de la Justice ne prendra aucune mesure pour



faire appliquer la loi ou imposer des sanctions à l'encontre d'une entité pour non-respect de la loi, notamment pour avoir distribué, maintenu ou mis à jour (ou permis la distribution, le maintien ou la mise à jour) une application contrôlée par un adversaire étranger, telle que définie dans la loi. À la lumière de cette directive, même après l'expiration de la période susmentionnée, le département de la Justice ne prendra aucune mesure pour faire appliquer la loi ou imposer des sanctions à une entité pour tout comportement survenu au cours de la période susmentionnée ou de toute période antérieure à l'émission de cette ordonnance, y compris la période allant du 19 janvier 2025 à la signature de ce décret.

Trump donne à TikTok un délai supplémentaire de 75 jours afin de permettre à son administration « de déterminer la marche à suivre de manière ordonnée afin de protéger la sécurité nationale tout en évitant une fermeture brutale d'une plateforme de communication utilisée par des millions d'Américains ». Le réseau social chinois avait mis fin à ses services aux États-Unis pendant quelques heures samedi dernier à la suite de l'entrée en vigueur d'une loi soutenue l'an dernier par des élus démocrates et républicains.

Trump s'était engagé à « sauver l'application », contournant ainsi le Congrès. Le président souhaite que des acteurs américains détiennent la moitié des parts de TikTok dans le cadre d'un « deal » avec ByteDance. Trump a ajouté que « si la Chine n'accepte pas l'accord, il s'agirait en quelque sorte d'un acte hostile ».

Retrait US de l'OMS

Les États-Unis ont annoncé leur retrait de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2020 en raison de la mauvaise gestion par l'organisation de la pandémie de Covid-19 survenue à Wuhan, en Chine, et d'autres crises sanitaires mondiales, de son incapacité à adopter les réformes urgentes nécessaires et de son incapacité à faire preuve d'indépendance vis-à-vis de l'influence politique inappropriée des États membres

de l'OMS. En outre, l'OMS continue d'exiger des États-Unis des paiements injustement onéreux, sans commune mesure avec les contributions des autres pays. La Chine, qui compte 1,4 milliard d'habitants, représente 300% de la population des États-Unis, mais sa contribution à l'OMS est inférieure de près de 90% à celle des États-Unis.

Trump ordonne le retrait de Washington de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le président avait déjà initié ce processus en 2020, accusant l'organisation d'être devenue une « escroquerie mondialiste corrompue » qui aurait « honteusement couvert les traces du Parti communiste chinois » lors de la pandémie de coronavirus.

Obligation de rendre des comptes

L'article II de la Constitution des États-Unis confère au président l'autorité unique et exclusive sur le pouvoir exécutif, y compris l'autorité de gérer le personnel fédéral pour assurer l'exécution efficace de la loi fédérale. Un aspect essentiel de cette fonction exécutive est la responsabilité de maintenir le professionnalisme et la responsabilité au sein de la fonction publique. Cette responsabilité fait cruellement défaut aujourd'hui. Seuls 41% des superviseurs de la fonction publique sont convaincus qu'ils peuvent révoquer un employé qui a fait preuve d'insubordination ou qui a commis une faute grave. Un nombre encore plus faible de superviseurs - 26% - sont convaincus qu'ils peuvent licencier un employé en raison de ses mauvaises performances.

La responsabilité est essentielle pour tous les employés fédéraux, mais elle est particulièrement importante pour ceux qui occupent des postes d'influence. Ces personnes sont chargées d'élaborer et de mettre en œuvre des actions qui ont un impact significatif sur tous les Américains. Tout pouvoir dont ils disposent leur est délégué par le président, et ils doivent rendre compte au président, qui est le seul membre du pouvoir exécutif, à l'exception du vice-président, à être élu et directement responsa-

ble devant le peuple américain. Toutefois, ces dernières années, de nombreux cas bien documentés ont montré que des fonctionnaires fédéraux de carrière ont résisté aux politiques et aux directives de leur direction exécutive et les ont sapées. Les principes de bonne administration exigent donc que des mesures soient prises pour rétablir la responsabilité de la fonction publique de carrière, en commençant par les postes à caractère confidentiel, qui déterminent les politiques, qui les élaborent ou qui les défendent. Trump remet en place le « Schedule F », qui devrait lui permettre de re-classifier le statut de certains employés fédéraux en postes politiques et ainsi de licencier jusqu'à 50.000 fonctionnaires de l'administration fédérale s'il juge qu'ils sont susceptibles de nuire à ses priorités.

Malgré les importants risques associés à cette pratique pour le bon fonctionnement du gouvernement ainsi que l'intégrité des services fédéraux, la Heritage Foundation recommande dans la section 3 de son Projet 2025 « le rétablissement du Schedule F pour que ces réformes soient couronnées de succès ».

Auditionner tous

les responsables précédents

Au cours des dernières semaines de la campagne présidentielle de 2020, au moins 51 anciens responsables des services de renseignement se sont coordonnés avec la campagne de Joe Biden pour publier une lettre discréditant l'information selon laquelle le fils du président Joseph R. Biden avait laissé son ordinateur portable dans une entreprise de réparation d'ordinateurs.

Les signataires de la lettre ont suggéré à tort que l'article faisait partie d'une campagne de désinformation russe.

Avant d'être publiée, la lettre a été envoyée à la Commission d'examen de la classification avant publication de la CIA, l'organe généralement chargé d'évaluer officiellement la nature sensible des documents avant leur publication. De hauts responsables de la CIA ont été informés du contenu de la lettre, et plusieurs signataires

étaient habilités à l'époque et entretenaient des relations contractuelles avec la CIA.

Les décideurs politiques fédéraux doivent pouvoir se fier aux analyses menées par la communauté du renseignement et avoir la certitude qu'elles sont exactes, rédigées avec professionnalisme et dépourvues d'ingénierie politique visant à influencer sur les résultats politiques aux États-Unis.

Les signataires ont délibérément utilisé l'autorité de la communauté du renseignement pour manipuler le processus politique et saper nos institutions démocratiques.

Cette fabrication de l'imprimatur de la communauté du renseignement pour supprimer des informations essentielles au peuple américain pendant une élection présidentielle est un abus de confiance flagrant qui rappelle celui d'un pays du tiers monde. Et maintenant, la foi des Américains dans tous les autres professionnels du renseignement patriotes qui ont juré de protéger la nation a été mise en péril.

La sécurité nationale est également mise à mal par la publication d'informations classifiées. L'ancien conseiller à la sécurité nationale, John R. Bolton, a publié un livre de souvenirs à des fins lucratives après avoir été démis de ses fonctions à la Maison-Blanche en 2019. Le livre était truffé d'informations sensibles tirées de son expérience au sein du gouvernement.

Le traitement imprudent d'informations sensibles dans les mémoires a compromis la capacité des futurs présidents à demander et à obtenir des conseils francs sur les questions de sécurité nationale de la part de leur personnel. La publication a également créé un risque grave d'exposition publique de matériel classifié.

Pour remédier à ces abus de confiance, le présent décret ordonne la révocation de toutes les habilitations de sécurité actives ou en cours détenues par les anciens responsables du renseignement qui se sont engagés dans une coordination politique trompeuse et inappropriée avec la campagne présidentielle de Biden en 2020, et John R. Bolton.

Mots Fléchés N° 133

D'HUMEUR CHAN-GEANTE	SE RENDIT AUX URNES	RIVIERE PASSANT A GRENOBLE	REJETA L'ACCUSATION	ÇA FAIT BOUM !	EN RAPPORT AVEC LA CIR-CULATION
DEVISE RECENTE	METTRE A L'ECART	TIREUR D'ELITE		BÊTE PUANTE	
		CHOIX DE BOULES AU LOTO			
IMPEC-CABLE			BAGNOLE		
RÉMUNÉ-RATION DU TRAVAIL			RECRUTÉ		
				LETTRE GRECQUE	
				PERDRE SES PÉTALES	
PRONOM PERSON-NEL RÉFLÉCHI	AIDE, APPUI, SOUTIEN				
PÉTRIFIA	IRLANDE GAÉLIQUE				
			DURCI		
			NOUVELLE LUNE		
BOUTS DE PAIN					DÉTER-MINANT DÉMONS-TRATIF
DISPUTE					
				SYMBOLE CHIMIQUE DU CHROME	
PÉRIODES DE NOTRE HISTOIRE			CITÉ PROCHE DE LAVAL		

Mots croisés N° 133

A	B	C	D	E	F	G	H
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

HORIZONTALEMENT

- Ils figurent sur le CV.
- Interdit.
- Convertible bien pratique.
- Est franchi pour entrer.
- Adresse informatique. Particulièrement énervé.
- Ovation de foule. Elle rejoint la Seine.
- Auréole du saint. Cycle court.
- Héros de Jules Verne. Pour appeler sans se faire remarquer.
- Le dessus du panier.
- Atome ou groupe d'atomes. Bénédiction avec urbi.
- Grande voie. Juste une larme.
- Devenue plus équilibrée.

VERTICALEMENT

- Ouvrage de référence d'une langue.
- Cours alsacien. Corne. Association humanitaire.
- Ondulations d'un tissu. Capitale au Moyen-Orient.
- Espaces pour des tournois. Soit ! Abréviation pour notre satellite.
- Qui est très prise. Morceaux exécutés non accompagné.
- Entre-deux. Hommes de l'Église.
- Étendras au rouleau. Bien descendue.
- Parfois austère. Comme un appareil dans la bouche.

Mots Codés N° 133

	1		2		17		1		24		13		14		14		25		19		24
5	N		7		6		4		5		20		16		11		16		14		5
	I		N		16		10		16		16		8		24		25		14		16
5	Q		3		4		5		12		13		14		5		12		16		1
			4								14		12		4		5		11		1
13			5		15		13		4		14		5		23		16		11		11
							I		1		16		16		11		4		16		5
9			6		10		5		18		I		19		11		5		9		14
			4				14		18		I		I		1		18		16		6
19			12		22		9		21		I		10		13		14		5		11
			13				5		16		5		14		5		25		13		1

I N Q 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Sudoku N° 133

8		6		2		5		4
5	3						2	9
			7	6	5			
6		2				4		1
		9		5		7		
7		1	2	4	8	3		6
9			4	7	1			8
	7						4	
	2	3				1	6	

SOLUTION SUDOKU N° 132

7	2	6	4	3	8	1	9	5
9	4	1	6	2	5	7	3	8
8	3	5	1	9	7	4	6	2
5	7	9	8	4	2	6	1	3
4	1	8	9	6	3	2	5	7
2	6	3	5	7	1	8	4	9
3	5	7	2	1	6	9	8	4
1	8	4	7	5	9	3	2	6
6	9	2	3	8	4	5	7	1

Les solutions...

Fléchés N° 132

CONNÉ- TABLE	S	ELLE EST MÉ- PRISABLE	G	ELLE EST EN TÊTE DE TRAIN	L	COLONNE BOURBO- NANTE	E	APÉRITIF GREC	O	SOURIRES DE NOU- RRISSON	
SENTIT	H	U	M	A	PAS CLAIR DU TOIT	O	B	S	C	U	R
AMA- TEUR DE CORRIAS	F	R	M	C	BOMBE VOLANTE	S	ÉVOLUERA SANS LA PISCINE	S	SITE D'UNES BOUTES DE BONNETTE	Z	I
AFI- CIONA- DOS	A	F	I	C	I	O	N	A	D	O	S
PRÉ- NOM ESPAGNOL	I	N	E	S	MÉLODIE DE CHANSON	A	I	R	S. DONNE DU LOLO	E	
EST. SUD-EST	E	S	E	S	BOUT DE LIGNE TRANS- PORT EN COMMUN	S	E	G	M	E	N
ADVEN- TEUR	A	R	R	I	V	E	L	E	T		
PERSONNE ANONYME	U	N	T	E	L	Q	UI A DÉLAISSÉ SA FORTUNE	R	U	I	N
RE- LIGNEUSE BELGISE (MÈRE)	T	E	R	E	S	A	V	E	N	E	S

Croisés N° 132

A	B	C	D	E	F	G	H	
1	A	P	E	R	C	U	E	S
2	M	O	S	A	I	S	T	E
3	A	U	T	O	R	A	I	L
4	I	A	H	U	I	T	R	E
5	G	R	E	L	E	A	C	
6	R	A	T	R	C	T		
7	I	L	E	T	A	P	I	
8	S	E	R	A	D	I	O	
9	S	C	O	R	E	E	N	
10	A	L	I	N	E	A	N	
11	N	O	T	E	S	U	N	E
12	T	I	E	R	S	O	S	

Codés N° 132

U	A	J	S	N	S	P	V	R	D	P									
P	S	Y	C	H	E	P	R	O	B	I	T	E	I	K	E	B	A	N	A
A	N	T	I	I	G	U	Z	V	N	Y									
A	G	R	E	M	E	N	T	X	E	N	O	P	H	I	L	E	S	U	S
E																			
C	R	I	S	P	I	N	C	H	I	L	I	E	N	Q	U	E	R	I	R
M	O	K	A	I	C	I	M	I	M	E	R	B	O	W	L	I	N	G	
N	T	S	N	A	E	I	O	I	T	I									
A	C	Q	U	I	E	S	C	E	R	N	O	D	A	L	F	J	O	R	D
E	E	R	H	D	T	E	E	I	U	E									

BEAUTÉ

Ces cinq routines faciles à adopter vont sublimer votre peau et vos cheveux en 2025

La dermatologue Dr Aamna Adel partage cinq habitudes qu'elle a intégrées dans son quotidien pour garder une peau et des cheveux sains.

Le début de l'année s'accompagne toujours de nouvelles résolutions, et celles de la dermatologue Aamna Adel sont déjà claires. Elle a partagé avec sa communauté Instagram les cinq bonnes habitudes qu'elle a ajoutées à sa routine pour chouchouter sa peau et ses cheveux tout au long de l'année. Voici les cinq habitudes à intégrer dans sa routine beauté en 2025 :

1. UTILISER DE L'ACIDE HYPOCHLOREUX

Dr Aamna Adel recommande d'utiliser un spray contenant de l'acide hypochloreux après le sport pour éviter l'apparition d'acné sur le visage. Il est idéal à pulvériser sur tout le visage si l'on n'a pas le temps de se doucher directement après la séance.

2. FAIRE UN SHAMPOING TOUS LES JOURS

Se laver les cheveux quotidiennement est un geste important pour débarrasser ses



longueurs des saletés et de la transpiration accumulée durant la journée, sauf en cas de contre-indication médicale ou si le type de cheveux ne nécessite pas de nettoyage fréquent.

3. LAVER LA RACINE DE SES CHEVEUX

Lorsqu'on se nettoie le visage, on oublie parfois de passer son gel nettoyant sur la ligne des cheveux, là où poussent les fameux baby hairs. Pourtant, les impuretés qui s'y logent peuvent entraîner « l'apparition d'imperfections sur le front », prévient la dermatologue.

4. UTILISER DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

On le sait, il est important de se supplémenter pour apporter tous les nutriments nécessaires à son corps. Alors en 2025, une cure de compléments alimentaires ciblée pour la peau et les cheveux s'impose.

5. UTILISER UN MASQUE LED

On ne rappelle plus les bienfaits anti-âges de la lumière rouge sur la peau. Dr Aamna Adel suggère d'utiliser un masque LED à la maison au moins 5 fois par semaine pour améliorer la qualité de la peau.

SANTÉ

Les moyens de réduire le stress



Fatigue, changements physiques rapides, peur de l'accouchement, isolement. La grossesse peut être à l'origine de plusieurs préoccupations. Il est donc normal de ressentir un certain stress. Cependant, lorsque celui-ci devient trop important, il peut être nécessaire d'agir pour le diminuer. Voici quelques trucs pour vous aider. Éliminez ou laissez tomber les activités qui ne sont pas indispensables. Pour y arriver, déterminez vos besoins immédiats et ceux qui peuvent attendre. Pensez d'abord à votre bien-être avant de vous préoccuper de celui des autres. Assurez-vous également de placer au sommet de votre liste de priorités les choses sur lesquelles vous pouvez agir et tentez de ne pas vous soucier de ce qui est hors de votre contrôle. Un sentiment de contrôle améliore en effet l'estime de soi. Enfin, fixez-vous des objectifs réalistes.

PRENDRE DU TEMPS POUR SE DÉTENDRE

Prenez du temps pour vous. Vous pouvez lire, faire une promenade ou prendre un long bain chaud, par exemple. Limitez, si possible, les tâches ménagères et si vous avez déjà des enfants, faites-les garder à l'occasion. Demandez de l'aide à vos proches afin que vous puissiez profiter d'un moment de dé-

tente. Tout vous semblera plus facile si vous êtes reposée. Au travail, essayez de surélever vos pieds et de vous détendre pendant votre pause du midi. Ce conseil peut vous sembler banal, mais l'exercice physique, l'alimentation et le sommeil peuvent avoir une grande influence sur votre état d'esprit. Bien manger pendant la grossesse est une bonne façon de prendre soin de votre propre santé. En vous nourrissant bien, vous ressentirez moins de fatigue et de baisse d'énergie. Assurez-vous donc de manger trois repas par jour, en respectant votre faim. Consommez également une variété d'aliments : fruits, légumes, aliments à grains entiers et sources de protéines (légumineuses, tofu, œufs, noix et graines, viande et volaille, poisson, produits laitiers). Par ailleurs, des études ont démontré que l'exercice physique diminue le risque de dépression et favorise une meilleure estime de soi. On recommande aux femmes enceintes de faire au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par semaine, réparties en 3 séances. Enfin, le sommeil est très important pendant la grossesse. Des études ont révélé que les femmes qui dorment moins de 6 heures par nuit pendant le dernier mois de grossesse risquent davantage de vivre des complications au moment de l'accouchement. Il est normal d'avoir des inquiétudes concernant votre accouchement ou l'arrivée du bébé. Pour vous préparer, inscrivez-vous à des cours prénataux. Vous pourrez alors poser toutes les questions qui vous préoccupent et discuter de vos doutes et de vos difficultés avec d'autres futures mères.

DEMANDER DE L'AIDE

Que vous soyez préoccupée par votre futur rôle de parent ou par la santé de votre bébé, rappelez-vous que vous n'êtes pas la seule. N'hésitez pas à partager vos sentiments avec votre partenaire, vos amis, votre famille ou le professionnel qui suit votre grossesse. En parlant de vos inquiétudes, vous vous sentirez mieux. Vos amis et votre famille peuvent aussi vous apporter une aide précieuse, que ce soit pour vous soulager de certaines tâches, faire vos courses ou garder vos enfants. N'hésitez donc pas à exprimer vos besoins et à accepter leur coup de main.

BEAUTÉ

Comment éliminer les poches et les cernes sous les yeux ?



Utilisez un démaquillant pour éviter les cernes et les poches sous les yeux ne frottez pas vos yeux pour éliminer le mascara hydrofuge. Cela ne fera qu'irriter cette zone ultrasensible de votre visage. Optez plutôt pour un démaquillant spécifique au maquillage hydrofuge et nettoyez vos yeux doucement, avec des mouvements délicats, sans étirer la peau ou la presser inutilement. Puis utilisez des cuillères froides pour enlever les cernes, placez deux cuillères dans le congélateur pendant 15 minutes et déposez-les sur vos yeux, la coupe contre la peau. Le froid est reconnu pour réduire l'inflammation et tonifier la peau. Faites des massages anti-cernes massez doucement le contour de vos yeux avec votre index, en partant du coin interne du regard et en tapotant doucement la paupière pour stimuler la circulation sanguine. Ceci viendra relaxer les yeux fatigués. L'application d'une crème contour des yeux pour hydrater cette zone, lisser les ridules et stimuler la microcirculation. Ces produits enrichis d'ingrédients réparateurs et drainants amélioreront l'élasticité et l'apparence générale de cette surface délicate. Vous ne savez pas où commencer votre recherche de traitement parfait ? Découvrez notre grande variété de soins pour le contour des yeux conçus pour toutes les étapes de la vie. On utilise l'eau de bleuet pour les cernes et les poches une fleur européenne dont l'eau distillée possède des propriétés anti-inflammatoires et décongestionnantes. L'eau de bleuet est donc un remède naturel contre les yeux fatigués car elle apaise et revitalise. Quelques gouttes viendront illuminer le blanc de vos yeux et vous donner un look frais. Infusez deux sacs de thé (noir ou vert de préférence) et laissez-les refroidir avant de les appliquer sur vos yeux fermés. La théine (les polyphénols oxydés contenus dans le thé) est reconnue pour ses propriétés stimulantes, alors que le tanin réduit l'enflure et apaise les yeux. Après quelques minutes seulement, votre regard sera éveillé à nouveau. Le thé à la camomille agit également de la même façon. Avec sa grande teneur en eau, le concombre est reconnu pour ses propriétés hydratantes. Avant d'aller au lit, appliquez deux rondelles de concombre sur vos yeux, pendant 10 minutes. Vous vous réveillerez fraîche comme une rose. Après choisissez un cache-cernes adapté une nuance de notre Cache-Cernes Infaillible Full Wear un ton plus clair que votre peau. Appliquez délicatement une petite quantité du produit dans le coin interne de vos yeux, suivi de deux petits pois sous les yeux. Estompez avec douceur en utilisant le bout de vos doigts, en commençant du centre du regard vers l'extérieur. Obtenez un regard radieux et impeccable avec notre cache-cernes Infaillible Full Wear !

International Breakthrough

Tiaret exports products worth 1.8 million euros to Africa and Europe

The wilaya of Tiaret has achieved remarkable export performance during 2024, with a total value exceeding 1.8 million euros in industrial and agricultural products shipped to seven African and European countries.

These figures were revealed Wednesday by the Director of Commerce, Mohamed Adjir, during the first ordinary session of the Wilaya Popular Assembly (APW) of the current year, dedicated to the commerce sector. In his presentation, Mr. Adjir detailed the nature of the exported products, which include a diverse range of manufactured items and agricultural commodities. Among the main African destinations are Mauritania, Mali, Ghana, and Tunisia, which have imported food products, cleaning products, carbonated beverages, household appliances, construc-



tion materials, and "PVC" sheets manufactured in the wilaya. Europe also features prominently in Tiaret's export profile. According to the Director of Commerce, agricultural products have found buyers in several European markets: peanuts have been exported to France, onions to Italy, while peach pits have been sent to Tur-

key. These results are part of a sustained growth dynamic over the last decade. Mr. Adjir emphasized the spectacular evolution of the wilaya's export value, which increased from 27,100 euros in 2013 to more than 1.8 million euros last year, representing a 66-fold increase in ten years. This notable performance is the result of support work

conducted with local industrialists and economic operators active in the export field. The regional commission for exporter support and assistance has played a decisive role by informing these stakeholders about the various financial and tax incentives established by the state to encourage non-hydrocarbon exports. Furthermore, the wilaya's economic operators have been encouraged to participate in international economic exhibitions, providing ideal platforms for promoting their products and exploring new markets abroad. This growth in exports from the wilaya of Tiaret aligns with the national strategy aimed at diversifying the Algerian economy and reducing its dependence on hydrocarbons by enhancing the productive potential of different regions of the country and facilitating access of Algerian products to international markets.

H.M

Two-Wheelers in the Spotlight

Constantine hosts its first motorcycle exhibition

The Malek Haddad Cultural Center in Constantine opened its doors Wednesday to the first motorcycle and two-wheeler exhibition, Moto Expo 2025. This unprecedented event brings together 50 exhibitors from different wilayas of the country, representing various segments of the two-wheeler industry. The event, which is taking place under the slogan "mobility at reduced prices," gathers a wide range of sector stakeholders. It features representatives from several brands and national operators specializing in the sale and maintenance of bicycles and motorcycles, as well as suppliers of safety equipment, spare parts, batteries, and vendors of clothing and accessories intended for both amateurs and professionals. The exhibition also benefits from the participation of numerous institutions, including the wilaya group of the national gendarmerie and

the Civil Protection directorate. Banks, driving schools, and youth support establishments are also present, thus completing the offerings available to visitors. According to Djallal Kerouz, communication officer for the event, this exhibition, which will continue until Saturday, "is an opportunity for bicycle and motorcycle enthusiasts to discover recent innovations in the field and to connect with professionals." He also specified that the objective of this event is "to promote the culture of bicycle and motorcycle use and to encourage young people to invest in this promising area at a time of development in the local industry and increased demand for these economical means of transportation." The exhibition program is varied and dynamic, offering visitors technical demonstrations, road safety workshops, as well as competitions and entertainment shows suitable for all

age categories. Since its opening, the event has enjoyed great success, attracting numerous visitors. This attendance demonstrates the growing interest of Constantine residents in events combining technical aspects and entertainment, but also in alternative means of transportation represented by two-wheelers. The enthusiasm for this type of vehicle is partly explained by their economic aspect, a significant argument in the current context. Two-wheelers indeed offer a financially accessible mobility solution, both in terms of purchase, maintenance, and daily use. This first edition of Moto Expo also comes at a favorable time for the development of the national two-wheeler industry, a rapidly expanding sector that is generating increasing interest among Algerian investors and consumers.

A. Mouna

Finance

Mr. Bouzred participates in Kuwait at annual meetings of Arab financial institutions

The Minister of Finance, Abdelkrim Bouzred, participated on Wednesday in Kuwait, heading an important Algerian delegation, in the proceedings of the joint annual meetings of Arab financial institutions, according to a ministry statement. In this context, Mr. Bouzred took part in the proceedings of the 54th meeting of the Board of Governors of the Arab Fund for Economic and Social Development (AFESD), the 48th meeting of the Board of Governors of the Arab Monetary Fund (AMF), and the 49th meeting of the Board of Governors of the Arab Bank for Economic Deve-

lopment in Africa (BADEA), the same source specified. He also attended the 49th meeting of the Board of Shareholders of the Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID) and the 52nd meeting of the Board of Shareholders of the Arab Investment and Export Credit Guarantee Corporation (AIECGC). The proceedings of these meetings were opened by the Acting Prime Minister of the State of Kuwait, Sheikh Fahad Yousef Saud Al-Sabah, who emphasized on this occasion "the collective responsibility of Arab institutions to strengthen regional integration and to respond proac-

tively to development challenges in the region," the ministry reported. These gatherings allowed for the examination of activity reports from the past fiscal year and the adoption of annual reports, financial statements, and administrative budgets, according to the statement. In addition to his participation in all these meetings, Mr. Bouzred also chaired the meeting of the Supervisory Board of the "Badir" Fund for the development of small and medium enterprises. The Minister of Finance also took part in the proceedings of the 16th session of the Council of Arab Finance Ministers, the ministry

added, emphasizing that this session allowed for "exchanges on several current topics related to public finance in the Arab region, particularly debt management, energy security, digital transformation, economic growth, as well as international taxation." Finally, on the sidelines of these proceedings, Mr. Bouzred held bilateral meetings with several of his counterparts, as well as with high-level officials from regional and international financial institutions, to discuss cooperation priorities and strengthening partnerships, according to the same source.

A.D

Support for the Productive Economy

BADR injects more than 200 billion DA into investment

Investment financing granted by the Bank of Agriculture and Rural Development (BADR) exceeded 200 billion DA in 2024, recording a 7% increase compared to the previous year. This information was communicated Wednesday by the bank's Director General, Mohand Bourai, during a hearing session before the Finance and Budget Committee of the National People's Assembly (APN). In his presentation, Mr. Bourai highlighted the strategic importance of this financing for stimulating the national economy. "BADR granted 221 billion DA in 2024 to finance all forms of investment, representing a 7% increase compared to 2023," he specified, adding that this new injection brings "the total amount of financing granted until the end of 2024 to 1,983 billion DA." Analysis of the geographical distribution of this financing reveals particular attention paid to the development of the country's interior regions. According to figures presented by the Director General, the High Plateaus benefited from a 16% increase in financing, while the southern wilayas saw their allocations increase by 13%. The northern wilayas, meanwhile, recorded a more modest increase of 3%. Regarding sectoral distribution, Mr. Bourai emphasized that the private sector claimed the lion's share with a 12% increase in 2023 and 2024, compared to only 2% for the public sector. This orientation marks the bank's willingness to support the development of private entrepreneurship, considered an essential driver of economic growth. Furthermore, Islamic finance continues to gain ground in BADR's activities. The Director General reported growing demand from citizens for this formula, with more than 49,000 clients registered in 2024. Financing granted during the same period under this formula reached 9.4 billion DA, of which more than 50% was directed toward the industrial sector. This hearing session was part of the examination of the draft law on the budgetary settlement for fiscal year 2022, thus allowing deputies to evaluate the contribution of public financial institutions to the implementation of national economic policies. The increase in financing granted by BADR, particularly in the High Plateaus and southern regions, reflects a desire for territorial rebalancing of investments, consistent with the sustainable and inclusive development objectives pursued by public authorities.

Reddition d'un terroriste et arrestation de 9 éléments de soutien aux terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et neuf (9) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de plusieurs opérations menées à travers le territoire national durant la période du 2 au 8 avril, indique, hier mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 02 au 08 avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers l'ensemble du territoire national", précise le document. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé "Benali Boubaker" alias "Aboubaker", s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar



tar en 6ème Région Militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (9) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre

pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (37) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de d'un quintal et (65) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (42,57) kilogrammes de cocaïne et (220810) comprimés psychotropes ont

été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (248) individus et saisi (23) véhicules, (153) groupes électrogènes, (91) marteaux piqueurs, (3) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (13) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, (1) pistolet automatique, (10) fusils de chasse, (45.180) litres de carburants, ainsi que (23) quintaux de tabacs et (2,83) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (89) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (494) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Le deux-roues en vitrine

Constantine accueille son premier salon dédié à la moto

La maison de la culture Malek Haddad de Constantine a ouvert ses portes mercredi au premier salon de la moto et des deux roues, Moto Expo 2025. Cette manifestation inédite réunit 50 exposants venus de différentes wilayas du pays, représentant divers segments de l'industrie des deux-roues. L'événement, qui se déroule sous le slogan "la mobilité à prix réduit", rassemble une large palette d'acteurs du secteur. On y retrouve des représentants de plusieurs marques et opérateurs nationaux spécialisés dans la vente et la maintenance des vélos et motos, mais également des fournisseurs d'équipements de sécurité, de pièces de rechange, de batteries, ainsi que des vendeurs de tenues et d'accessoires destinés tant aux amateurs qu'aux professionnels. Le salon bénéficie également de la participation de nombreuses institutions, parmi lesquelles le groupement de wilaya de la gendarmerie nationale et la direction

de la Protection civile. Des banques, des auto-écoles et des établissements de soutien aux jeunes sont également présents, complétant ainsi l'offre proposée aux visiteurs. Selon Djallal Kerouz, chargé de communication de l'événement, ce salon qui se poursuivra jusqu'à samedi "est une opportunité pour les passionnés de vélo et de moto de découvrir les innovations récentes du domaine et d'entrer en contact avec des professionnels". Il a également précisé que l'objectif de cette manifestation est "de promouvoir la culture de l'utilisation du vélo et de la moto et d'encourager les jeunes à investir dans ce domaine prometteur à l'heure du développement que connaît l'industrie locale et l'augmentation de la demande sur ces moyens de transport économique". Le programme du salon se veut varié et dynamique, proposant aux visiteurs des démonstrations techniques, des ateliers sur la sécurité routière, ainsi que des concours et des specta-

cles de divertissement adaptés à toutes les catégories d'âge. Dès son ouverture, l'événement a connu un franc succès, attirant un public nombreux. Cette affluence témoigne de l'intérêt grandissant des Constantinois pour les manifestations alliant technicité et divertissement, mais aussi pour les moyens de transport alternatifs que représentent les deux-roues. L'engouement pour ce type de véhicules s'explique en partie par leur aspect économique, un argument de poids dans le contexte actuel. Les deux-roues offrent en effet une solution de mobilité accessible financièrement, tant à l'achat qu'à l'entretien et à l'usage quotidien. Cette première édition du Moto Expo intervient également dans un contexte favorable au développement de l'industrie nationale des deux-roues, secteur en pleine expansion qui suscite un intérêt croissant auprès des investisseurs et des consommateurs algériens.

A. Mouna

Anniversaire d'une figure historique

Le combat d'Ahmed Ben Bella au cœur d'un colloque à Tlemcen

L'héritage militant du défunt président Ahmed Ben Bella a été mis en lumière lors d'un colloque national organisé mercredi au musée régional du Moudjahid de Tlemcen. Cette rencontre, intitulée "L'Algérie et les défis mondiaux... les manifestations de la Guerre de libération", s'est tenue à l'occasion du 13e anniversaire du décès de cette figure emblématique de l'histoire algérienne. Le professeur Mustapha Nouicer, spécialiste d'histoire contemporaine à l'Université d'Alger 2, a particulièrement insisté sur l'importance des déplacements secrets effectués par Ahmed Ben Bella à l'étranger entre janvier et octobre 1954. Ces missions diplomatiques ont, selon lui, "constitué les fondations du projet de libération nationale" et ont abouti à la réunion décisive du 25 septembre 1954, au cours de laquelle fut annoncée la création du Front de libération nationale (FLN) et envisagée la rédaction

de la Déclaration du 1er novembre. L'universitaire a précisé que ces missions avaient permis "l'approvisionnement en armes, le soutien financier et l'accompagnement médiatique de la cause algérienne". L'intervention du professeur Mohamed Haoues de l'Université de Khemis Miliana a rappelé qu'Ahmed Ben Bella comptait parmi les fondateurs de l'Organisation spéciale, structure clandestine chargée de préparer l'action armée. Il a souligné le leadership exercé par Ben Bella au sein de cette organisation et ses contributions majeures à la cause nationale. Le professeur Haoues a également évoqué les défis considérables auxquels fut confronté Ahmed Ben Bella après l'indépendance, notamment celui de "se défaire de l'héritage colonial". Il a mis en avant le fait que sous sa présidence, l'Algérie était devenue "un carrefour pour les révolutionnaires du monde", rappelant que Ben Bella avait "inscrit la dimension africaine de l'Algérie dans la

Constitution de 1963" et participé "à la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1964". Pour sa part, le professeur Ahmed Bendaoud de l'Université de Tlemcen a abordé l'impact international de la Guerre de libération algérienne, soulignant son influence déterminante en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il a qualifié la révolution algérienne de "modèle de révolution intégrée, que de nombreux mouvements de libération ont imité". L'universitaire a insisté sur le fait que le soutien aux mouvements de libération constituait une "référence pour l'État algérien et une continuité de l'esprit de la Révolution". Ce colloque organisé par la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit en coordination avec le musée du Moudjahid de Tlemcen s'est déroulé en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et de nombreux universitaires. En marge de cette rencontre scientifique, plusieurs événements commémoratifs ont été organisés. Les autorités locales ont ainsi supervisé la réinhumation des restes du martyr Lassâad Hocine au cimetière des martyrs de la commune de Hennaya. Une visite a également été effectuée à la bibliothèque léguée par le défunt président Ahmed Ben Bella à l'Université Aboubakr Belkaïd de Tlemcen, un fonds riche d'environ 8.000 ouvrages. Les participants ont par ailleurs visité le mémorial dédié à cette personnalité historique situé au centre-ville, ainsi que le siège de la direction locale de l'Organisation nationale des moudjahidine. Le musée du Moudjahid a complété ces hommages en organisant une exposition historique de photographies intitulée "Les amis de la Révolution algérienne à travers le défunt Ahmed Ben Bella", offrant ainsi un éclairage supplémentaire sur les relations internationales tissées par l'ancien président dans le contexte des luttes anticoloniales.

S.T

R.E.K

Percée à l'international

Tiaret exporte pour 1,8 million d'euros de produits vers l'Afrique et l'Europe

La wilaya de Tiaret a réalisé des performances remarquables en matière d'exportation durant l'année 2024, avec une valeur totale dépassant 1,8 million d'euros de produits industriels et agricoles expédiés vers sept pays africains et européens. Ces chiffres ont été dévoilés mercredi par le directeur du Commerce, Mohamed Adjir, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année en cours, consacrée au secteur du commerce. Dans sa présentation, M. Adjir a détaillé la nature des produits exportés, qui comprennent une gamme diversifiée d'articles manufacturés et de denrées agricoles. Parmi les principales destinations afri-

caines figurent la Mauritanie, le Mali, le Ghana et la Tunisie, qui ont importé des denrées alimentaires, des produits de nettoyage, des boissons gazeuses, des appareils électroménagers, des matériaux de construction et des feuilles de "PVC" fabriqués dans la wilaya. L'Europe n'est pas en reste dans ce tableau des exportations de Tiaret. Selon le directeur du Commerce, des produits agricoles ont trouvé preneurs sur plusieurs marchés européens : des cacahuètes ont été exportées vers la France, des oignons vers l'Italie, tandis que des noyaux de pêche ont pris la direction de la Turquie. Ces résultats s'inscrivent dans une dynamique de croissance soutenue sur la der-

nière décennie. M. Adjir a souligné l'évolution spectaculaire de la valeur des exportations de la wilaya, qui est passée de 27.100 euros en 2013 à plus de 1,8 million d'euros l'année dernière, soit une multiplication par plus de 66 en dix ans. Cette performance notable est le fruit d'un travail d'accompagnement mené auprès des industriels et des opérateurs économiques locaux actifs dans le domaine de l'exportation. La commission régionale de soutien et d'accompagnement des exportateurs a joué un rôle déterminant en informant ces acteurs sur les diverses incitations financières et fiscales mises en place par l'État pour encourager les exportations hors hydrocarbures. Par ailleurs, les

opérateurs économiques de la wilaya ont été encouragés à participer à des salons économiques internationaux, constituant des plateformes idéales pour la promotion de leurs produits et l'exploration de nouveaux marchés à l'étranger. Cette progression des exportations de la wilaya de Tiaret s'inscrit dans la stratégie nationale visant à diversifier l'économie algérienne et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures, en valorisant le potentiel productif des différentes régions du pays et en facilitant l'accès des produits algériens aux marchés internationaux.

H.M